

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2022

Toute l'information de votre communauté de communes sur:
www.vienneetgatempe.fr

ÉDITO



La Communauté de communes rassemble 55 communes sur un très large territoire, un tiers du département. Elle met en œuvre des compétences spécifiques et d'autres partagées.

Ce rapport d'activité vous présente les actions de la Communauté de communes, de ses services, issues de décisions des conseils communautaires. Dans les conseils communautaires siègent soixante-dix sept conseillers communautaires, toutes les communes sont représentées.

Nous l'avons rendu plus lisible, accessible à toutes et tous les élus. Les activités sont présentées par compétence.

Dans une première partie les actions nouvelles et importantes de l'année par exemple: le programme exceptionnel de voirie, l'élaboration d'un schéma de développement touristique, le renouvellement de la convention Pays d'art et d'histoire, la signature des conventions dans le cadre de l'enfance jeunesse avec la CAF et la MSA, un plan paysage, la réhabilitation de centre aquatique communautaire de l'Isle Jourdain, la construction d'un bâtiment pour l'extension de l'usine Duvivier... Puis les actions récurrentes au travers des différentes commissions.

Cette approche moins exhaustive fait ressortir les choix effectués par les élus et la mise en œuvre par les services. Ce qui est mis en exergue c'est l'importance des réalisations tant en nombre, qu'en financement et en diversité comme l'indique la carte page 5.

La Communauté de communes au service des habitants qui développe l'attractivité en terme économique, culturel, améliore la qualité de vie par les crèches, les piscines, la voirie, les maisons de santé...

Michel Jarrassier



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Le projet de territoire | 4 |
| Actions majeures menées en 2022 | 5 |
| Voirie | 6 |
| Tourisme | 7 |
| Patrimoine | 8 |
| Enfance Jeunesse | 9 |
| Plan paysage | 10 |
| Sports loisirs | 11 |
| Économie | 12 |

Bilan des commissions

| | |
|--|----|
| ○ MOBILITÉ..... | 14 |
| ○ HABITAT..... | 15 |
| ○ URBANISME – PETITES VILLES DE DEMAIN..... | 16 |
| ○ ÉCONOMIE..... | 17 |
| ○ EMPLOI – INSERTION..... | 18 |
| ○ NUMÉRIQUE..... | 19 |
| ○ ENVIRONNEMENT..... | 20 |
| ○ TRANSITION ÉCOLOGIQUE..... | 21 |
| ○ GESTION DES DÉCHETS..... | 22 |
| ○ EAU..... | 23 |
| ○ VOIRIE..... | 24 |
| ○ TRAVAUX BÂTIMENTS AGV..... | 25 |
| ○ TOURISME..... | 26 |
| ○ PATRIMOINE – CULTURE..... | 27 |
| ○ SPORTS LOISIRS..... | 28 |
| ○ ENFANCE JEUNESSE..... | 29 |
| ○ SANTÉ..... | 30 |
| ○ COMMUNICATION..... | 31 |
| ○ RESSOURCES HUMAINES..... | 32 |
| ○ POLITIQUES CONTRACTUELLES..... | 33 |
| ○ SERVICE JURIDIQUE – COMMANDE PUBLIQUE..... | 34 |
| ○ FINANCES..... | 35 |

Le projet de territoire

Renforcer et développer l'attractivité de Vienne & Gartempe

Afin de donner une identité à notre Communauté de communes et préparer l'avenir, les élus ont élaboré un projet de territoire pour les années 2018-2028 qui constitue la feuille de route politique des prochaines années. Il va structurer l'action de la collectivité autour de 3 grands axes stratégiques qui recensent environ 80 actions clefs à mettre en œuvre :

S'impliquer aux côtés des acteurs économiques

Résorber rapidement la fracture numérique et développer le très haut débit en contribuant financièrement au Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique (SDTAN)

Renforcer l'attractivité économique et l'accompagnement à la transmission-reprise en valorisant les filières porteuses du territoire et en mettant en réseaux les acteurs économiques

Préserver une agriculture diversifiée en favorisant les circuits courts et les initiatives locales, élaborer un projet alimentaire territorial

Adapter l'offre et la demande en formation supérieure et continue en facilitant la communication sur l'apprentissage et en relayant les problématiques du territoire à la Région qui en a la compétence

Développer une offre touristique et patrimoniale de qualité en s'appuyant sur la marque Sud Vienne Poitou et l'Abbaye de Saint-Savin, patrimoine mondial de l'UNESCO

Renforcer l'attractivité des pôles principaux et secondaires en aidant au développement du commerce local

Assurer une couverture d'équipements sportifs et culturels cohérente, de qualité et homogène en conservant un maillage et en rénovant les équipements (piscines, stands de tir...)

Utiliser la transition énergétique comme force de développement économique en créant un budget d'investissement constant pour la transition énergétique des bâtiments de la CCGV et élaborer un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territoire)

Préserver la qualité de vie à tous les âges

Améliorer l'habitat et l'adapter aux besoins des populations en renouvelant les programmes d'amélioration au logement

Maintenir une politique de santé structurée pour attirer les professionnels et les populations en créant des Maisons de Santé afin d'accueillir de nouveaux médecins

Optimiser le maillage des services à destination de l'enfance et de la jeunesse en construisant un nouvel équipement à Civaux, en maillant le territoire de Lieux d'Accueil Enfant Parent et en ouvrant la crèche de Montmorillon sur 5 jours

Développer l'intermodalité et la mobilité solidaire en soutenant la plateforme départementale de mobilités et les démarches pour la sécurisation des réseaux routiers et en aménageant les gares de Montmorillon et Lussac-les-Châteaux

Développer une politique culturelle homogène à travers un maillage territorial et promouvoir une culture accessible

Être acteur du maintien des continuités écologiques, paysagères et du développement du territoire en répondant à l'appel à projet Région Trame Verte et Bleue

Garantir les solidarités locales

Favoriser les actions en faveur de l'insertion professionnelle en maintenant les actions avec les Missions Locales et les chantiers d'insertion

Conserver et encourager un dynamisme associatif en soutenant des manifestations associatives d'ampleur

Conserver des solidarités locales et communales en mettant en œuvre le pacte financier et fiscal

Actions majeures menées en 2022



Sur tout le territoire

Finalisation PLUi, Projet Alimentaire Territorial, programme de voirie exceptionnel, Plan Paysage, *Sportez-vous bien*, organisation de petits déjeuners, signature ORT. Secrétaire de mairie et remplacement, conseillers numériques, fonds de concours aux communes.

La CCVG mène de grands projets pour l'ensemble du territoire avec le Projet Alimentaire Territorial, le programme « Petites villes de demain », la voirie et son programme exceptionnel et les deux conventions « Convention Territoriale Globale » et « Grandir en milieu rural » signées avec la CAF et la MSA Poitou ainsi qu'une politique de développement durable dans le cadre du PCAET. La CCVG est présente pour chaque ancien canton, et participe à son développement au bénéfice de tous les habitants.

Programme exceptionnel de voirie

Dès la fin 2019, les élus communautaires ont envisagés la réalisation d'un programme voirie d'ampleur afin de remettre en état des voies communautaires. L'incidence d'un tel projet pour une fin de mandat a poussé ces derniers à laisser le choix de sa réalisation aux élus du nouveau mandat 2020-2026. C'est ainsi qu'en décembre 2020 les élus de la CCVG ont approuvé la réalisation d'un programme exceptionnel de voirie avec une enveloppe de **6 300 000 € TTC**.

La CCVG s'est adjoint les services d'une maîtrise d'œuvre externe avec le bureau d'étude ARTELIA (agence de Tours) pour l'assister dans le diagnostic, la consultation des entreprises, le suivi et la réception des travaux.

La collectivité a choisi d'avoir recours majoritairement à des techniques routières plus vertueuses de l'environnement, notamment en termes d'émission de gaz à effet de serre. C'est pourquoi, nous avons opté pour l'utilisation d'enrobés froids constitués de 50% de matériaux recyclés.

La consultation des entreprises s'est achevée le 20 décembre 2021 et le marché a été attribué le 28 mars 2022.

Le montant total des travaux commandés aux entreprises s'élève à **5 096 645 € TTC**, pour un linéaire de **130 km** de routes.

Notre marché présente un allotissement géographique en 8 lots avec la volonté de répartir entre plusieurs entités la réalisation de ce marché de travaux. C'est pourquoi, la CCVG a souhaité limiter à 2 le nombre maximum de lots pour chaque candidat. 5 entreprises ont donc été retenues :

- **EUROVIA LIANTS, ECF ET RETRAITEMENT** pour les lots 1 et 8 (1 118 246€ TTC)
- **SIORAT** pour le lot 2 (792 260€ TTC)
- **COLAS POITIERS** pour les lots 3 et 4 (1 294 251€ TTC)
- **EUROVIA** Poitou-Charentes-Limousin pour les lots 5 et 7 (1 204 137€ TTC)
- **SCOP STPR et LABBE TP** pour le lot 6 (687 751 TTC).

En complément, les élus de la Communauté de communes ont souhaité travailler avec le SIMER sur les travaux préparatoires d'hydraulique (consistant à la réalisation de curage de fossés et dérasement d'accotements). Nous avons confié **333 207 € TTC** de travaux au syndicat entre novembre 2021 et avril 2022.

Les travaux de voirie se sont déroulés du 19 avril jusqu'au 13 octobre 2022 avec une période sans travaux de mi-juin à fin juillet afin de permettre à nos agriculteurs de pouvoir travailler sans contraintes de circulation.

Cette période de travaux a été marquée par un contexte économique mondial exceptionnel qui a engendré une forte inflation des prix des matériaux. À la suite des recommandations du gouvernement, les élus de la Communauté de communes Vienne & Gartempe ont décidé d'indemniser partiellement les entreprises au titre de l'imprévision. Le montant global de ces indemnités, calculées sur la base des justificatifs fournis par les entreprises, s'est élevé à **358 477 € TTC**.

Des visites sont prévues dans le courant de l'année 2023 pour vérifier l'état des chaussées avant la fin de l'année de garantie.



Lhommaizé VC5

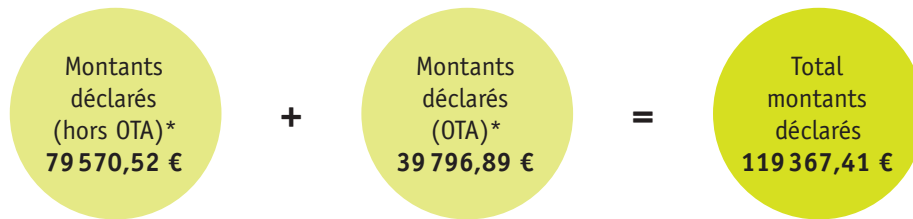


Moullismes VC1



Coulonges RD Hérolles l'Âge Boutaud

Taxe de séjour



(Pour rappel, montants déclarés 2021 = 85 196,53 € soit une évolution N-1 de - 6,60%)

* Hors plateforme de réservation en ligne

Schéma de développement touristique



S'inscrivant dans une logique participative soutenue par la commission tourisme-culture-patrimoine, l'élaboration du Schéma de développement touristique (SDTDR) 2022-2027 de la Communauté de communes Vienne & Gartempe constitue un temps fort de l'action touristique de la CCVG en 2022. Reposant sur une méthodologie participative et collaborative, il a mobilisé plus de 60 socioprofessionnels du tourisme et élus du territoire.

L'élaboration de ce SDTDR s'est inscrite dans une logique de valorisation des compétences techniques et des connaissances des socioprofessionnels du territoire ainsi que sur la vision des élus membres de la commission tourisme-culture-patrimoine de la CCVG pour la période 2022-2027.

Les enjeux, objectifs et actions opérationnelles de ce schéma sont donc l'expression d'une approche collective animée par l'Établissement public industriel et commercial (EPIC) Office de tourisme Vienne & Gartempe et par la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Les oiseaux de passage », agence spécialisée dans le tourisme responsable, l'animation de communautés locales, de collectifs et la recherche sur les questions d'hospitalité.

| BILAN SCHÉMA 2016-2021 | DÉFINITION DU SCHÉMA 2022-2027 | DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL |
|--|--|---|
| Structuration de la compétence tourisme — Logique de « Destination » | Approche participative collective et thématisée — De septembre 2021 à septembre 2022 | Plan d'actions pluri-annuel — Suivi et évolution itinéraire — De novembre 2022 à fin 2027 |

Une réunion de lancement et neuf ateliers thématiques ont ainsi été réalisés de septembre 2021 à mars 2022, permettant d'aborder les sujets suivants :

- La professionnalisation des acteurs touristiques
- La digitalisation du secteur du tourisme
- La restauration
- La promotion et le marketing
- L'accueil / l'hospitalité sur le territoire

- La randonnée et l'itinérance
- Les hébergements touristiques
- Le tourisme durable
- La gouvernance

La phase de concertation et d'échanges s'est conclue par un temps de restitution et de travail avec les membres de la commission tourisme-culture-patrimoine.

Renouvellement de la convention Pays d'art et d'histoire

LA CCVG a présenté son dossier de renouvellement-extension de la convention Pays d'art et d'histoire (PAH) en mai 2022 en commission régionale du patrimoine et de l'architecture et a reçu un avis favorable. Ce renouvellement-extension a été confirmé par la Préfète de Région en juillet. Cette convention nous engage pour les 10 prochaines années autour des grands axes déterminés dans le dossier sur la valorisation de l'architecture, des paysages et du patrimoine en direction de tous les publics. Au-delà des actions quotidiennes, la mise en place du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, dans l'ancien hôpital de Montmorillon, constitue le grand projet de cette nouvelle convention.



Éléments clefs

21 communes ont bénéficié d'une animation PAH.

3 101 participants accueillis sur l'ensemble des actions.

54 animations grand public sur l'année (hors site de Villesalem et actions éducatives).

L'ancien hôpital
© Momentum productions

Mise en œuvre et bilan

Signataire de la convention Pays d'art et d'histoire, la CCVG met en œuvre sa politique de valorisation de l'architecture, du paysage et du patrimoine par le biais d'animations (visites, conférences, ateliers, animations artistiques ...) en direction des différents publics : habitants, touristes, jeunes. La thématique « Vienne & Gartempe à l'époque médiévale » était le fil conducteur de l'année. Plusieurs approches ont permis d'accueillir les publics : les événementiels, le Fête des paysages, les P'tites balades patrimoine et nature, l'actualité du patrimoine, les ateliers, les visites théâtralisées et contées, les visites au Prieuré de Villesalem.

Le service a également poursuivi son travail de sensibilisation au patrimoine : nouvelles éditions, expositions et pupitres patrimoniaux, accueils de groupes et actions auprès du public jeune en temps scolaire et de loisirs.



Actualité du patrimoine, visite d'inauguration après la fin de chantier à Brigueil-le-Chantre
© Séverine Boulay

Arrivée d'un chef de service Petite enfance-Enfance jeunesse en septembre 2022

Crèche

Différentes fermetures ont eu lieu en 2022 (temps réglementaire de travail dépassé pour l'éducateur jeunes enfants, absence et départ non remplacé, COVID, aménagement horaire, journée pédagogique...)

Les formations réalisées

- 6 séances d'analyse de la pratique à partir de la communication non violente pour toutes les professionnelles de l'équipe d'animation dont 2 séances d'observation
- Formation d'assistant de prévention : 2 jours
- Formation intégration : 5 jours

Accueil de stagiaires

L'équipe a accompagné 6 stagiaires dans leur parcours de formation (CAP AEPE, CAP SAPVERT, stages d'observation de 3^e...).

Quelques actions

Réécriture du règlement de fonctionnement et annexes

Déménagement de la salle de pause

Mise en place de la commission d'attribution des places

Mise en place de la semaine de la petite enfance

Mise en place de la semaine du goût

CAP Petite enfance

- 162 contacts familles, 74 familles différentes ont bénéficié des services du Relais petite enfance (RPE)
- 95 assistants maternels (AM) fréquentation tout événement confondu, 32 AM ayant bénéficié d'un entretien individuel
- Temps collectifs (22 AM, 69 enfants, 6 communes différentes)

Nouveaux partenariats

- La fermothèque de Lathus-Saint-Rémy
- La ludothèque de Montmorillon
- Commune de Haims : mise à disposition de la salle des fêtes pour temps collectifs

Ludothèque Souris verte

La réflexion sur le projet d'itinérance est née, un sondage a été effectué auprès des différents partenaires. Cette réflexion a été renforcée par l'arrivée d'une professionnelle à mi-temps en juin (crèche et ludothèque) et du chef de service en septembre. Ce projet a démarré dès le début de l'année 2023 :

- Un travail de fond a été effectué pour « relancer » la ludothèque : reprise des ouvertures le mercredi après-midi, pendant les vacances scolaires (Toussaint et Noël), communication...
- Des ateliers ont été proposés sur des temps collectifs du RPE.
- Par ailleurs, le RPE a fait l'acquisition d'un minibus et a participé à la réflexion sur le projet de construction d'une nouvelle ludothèque prévue pour 2025.

Les faits marquants

- Formation de langue des signes bébé pour 5 assistants maternels et début pour un nouveau groupe de 6 professionnels
- Soirée d'information sur le « projet d'accueil » pour les assistants maternels
- Engagement sur la mission renforcée « Promotion de l'accueil individuel par la mise en place d'une stratégie de communication » Travail en partenariat avec les RPE du territoire
- Souhait des élus de la CCVG de développer un dynamisme territorial autour de la Petite Enfance : les RPE du territoire se mobilisent pour organiser un temps fort pédagogique et culturel avec les partenaires Petite Enfance
- Première semaine nationale de la petite enfance. Le thème Re-trouvailles a été décliné sur tout le territoire : 138 enfants, 59 parents, 35 assistants maternels, 16 temps d'animations, 1 temps d'échanges, 3 spectacles, 12 partenaires, 12 communes
- Poursuite de l'élaboration du support pour l'Observatoire des conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire
- Construction du Pôle parentalité à Civaux



Le plan paysage et la transition énergétique

Un outil pour construire les paysages de Vienne & Gartempe

La Communauté de communes a engagé un plan paysage transition énergétique. Celui-ci est né de la volonté des élus de reprendre en main les choix liés au développement des énergies renouvelables. L'intention du plan paysage est de définir comment valoriser et préserver les paysages de Vienne & Gartempe tout en conditionnant les implantations d'énergies renouvelables (ENR) pour qu'elles soient intégrées et acceptées. Tout au long de l'année, les citoyens et partenaires ont été mobilisés pour participer à sa construction.

Les étapes de la démarche

Le plan Paysage transition énergétique est un outil qui se décompose en 3 documents :

- Le diagnostic de paysage
- Les objectifs de qualité paysagères ainsi que le plan d'actions
- L'opération d'Aménagement et de Programmation thématique ENR (phase optionnelle qui permet de décliner les préconisations d'installation des énergies dans le PLUi)

Le diagnostic de paysage a permis d'identifier 4 unités paysagères :

- La vallée de la Vienne
- La vallée de la Gartempe
- Les terres froides
- Les plaines vallonées

C'est sur ces entités qu'ont été définis les objectifs de qualité paysagère :

- Conforter les qualités paysagères de la Vienne et de la Gartempe et leur rôle fédérateur
- Faire monter en compétence le territoire sur les questions d'agroécologie
- Mener des actions de maîtrise et production de l'énergie
- Sensibiliser et faire découvrir les paysages de la communauté de communes

Les premières pistes d'orientation, d'aménagement et de programmation (OAP)

L'OAP vise les énergies produites via l'éolien, le photovoltaïque et le l'agrivoltaïsme. Pour définir les contraintes et conditions spécifiques d'implantations sur notre territoire, des zones ont été identifiées :

- zones incompatibles
- zones à fortes contraintes
- zones à enjeux locaux

Les fondements s'appuient sur les caractéristiques des unités paysagères, les sensibilités liées au patrimoine bâti ou encore au patrimoine naturel.

Les questions de co-visibilité, de distance d'implantation ou encore de compensation sont au cœur des préconisations.

La finalisation du plan paysage se poursuit sur 2023 avec un dernier comité de pilotage (COFIL) prévu le 10 juin. Parallèlement, dans le cadre de la loi AER (Accélération des Energies Renouvelables) les communes seront amenées à identifier sur leur territoire des zones d'accélération et d'exclusion. Pour cela, elles pourront s'appuyer sur l'OAP.

Les dates clés en un coup d'œil

- 12 avril : culture commune du paysage
- Avril-mai 2022 : exposition « des paysages pour demain »
- 30 mai au 3 juin : résidence paysagère du bureau d'études
- Mai à octobre : enregistrement de 12 podcasts
- 30 mai : formation des co-animateurs pour l'atelier TEPOS
- Mai-juin : concours photos
- 2 juin : 2 ateliers Territoire à énergie positive (TEPOS)
- Juillet et août : création de l'exposition « plan paysage »
- 30 août 1^{er} COFIL
- 3 et 4 septembre : Fête des paysages et vernissage de l'exposition
- 16 septembre : atelier terrain composé de 3 visites thématiques
- 19 septembre : formation des co-animateurs pour l'atelier Étape paysage
- 21 septembre : atelier Etape paysage
- Septembre à aujourd'hui : itinérance de l'exposition de la CCVG
- 19 octobre : atelier d'écriture de l'OAP
- Tout au long de l'année : une dizaine d'animations et lectures de paysage



L'activité 2022 du service Sports Loisirs a été marquée par la rénovation de la piscine communautaire à L'Isle-Jourdain et la 1^{re} édition de l'opération *Sportez-Vous Bien* sur l'ensemble du territoire Vienne & Gartempe qui a vu participer un nombreux public intergénérationnel.

Réhabilitation du centre aquatique communautaire à L'Isle-Jourdain

Lancés depuis le 8 septembre 2021, les travaux de réhabilitation et d'extension du centre aquatique communautaire à L'Isle-Jourdain étaient toujours en cours de réalisation en 2022.



Ce projet découlait d'un souhait de la CCGV d'effectuer une réhabilitation permettant une rationalisation des volumes d'eau traitée tout en permettant une harmonisation de l'offre de ses centres aquatiques autour d'un bassin de natation, une installation ludique (pentagliss) et une pataugeoire (zone aqualudique).

Ce nouvel équipement flambant neuf dispose de nombreux atouts pour permettre à tous de passer d'excellents moments au bord de l'eau pour la prochaine saison estivale !



© Sophie Delhaume

Sportez-Vous Bien 1^{re} édition

Le service a développé l'opération *Sportez-Vous Bien* sur l'ensemble du territoire Vienne & Gartempe du 25 juin au 22 juillet. La MJC Champ Libre avait initié le projet à partir de 2019 sur le bassin sud de la Communauté de communes.

Sportez-Vous Bien consiste à proposer des activités sportives et de loisirs gratuites, sous forme d'initiation aux enfants (à partir de 6 ans), ados et adultes.

En 2022, 650 personnes ont participé aux activités sur 14 communes.

Cela a permis des moments de partage intergénérationnel et des découvertes sportives pour petits et grands.

L'été 2022, 14 dates étaient programmées avec 25 partenaires et 37 disciplines sportives et de loisirs différentes. 6 sportifs de haut-niveau parrainaient l'événement. Il faut saluer et remercier nos associations locales qui sont incontournables dans le fait de pouvoir proposer cette opération sportive sur notre territoire Vienne & Gartempe.



La Communauté de communes accompagne le développement des entreprises locales notamment grâce au portage immobilier

Des engagements forts pour l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et l'environnement

L'entreprise CDHC – Duvivier canapés – se trouvait à une phase de développement qui nécessitait de moderniser et rassembler ses 2 antennes de production. Afin de conserver cette entreprise sur le territoire, la CCVG a porté l'acquisition de terrains en proximité immédiate de l'atelier de sellerie et tapisserie à Usson-du-Poitou et la construction d'un bâtiment de 1000 m² pour la création d'une ébénisterie moderne, l'installation d'une chaudière utilisant les déchets de bois et l'amélioration des conditions de travail des salariés (chauffage, système d'aspiration pour un air sain).

Montant total de l'opération : **1 984 981,16 € HT**, financé par la vente à terme sous forme de 180 mensualités pour un montant total de **1 618 705,53 €** et des subventions à hauteur de **523 850 €** (DSIL 123 081 €, DETR 300 000 €, Région 100 769 €).

Les travaux ont débuté en décembre 2021 et la réception des travaux a eu lieu le 16 janvier 2023.

Une implication au quotidien de différents services de la CCVG

- Accompagnement entreprises et suivi global du projet : service économie
- Projet de bâtiment, rédaction du marché, suivi du chantier et lien entre les entreprises et CDHC : service construction
- Rédaction et suivi du marché, gestion des assurances : service marchés publics
- Négociation du prêt, gestion des paiements : service finances et comptabilité
- Aides financières : service politiques contractuelles
- Temps forts du projet : service communication



L'Hôtel d'entreprises communautaire à Montmorillon

La Communauté de communes Vienne & Gartempe souhaite développer son attractivité en proposant à la location des locaux professionnels « clé en main ». Cet ensemble immobilier pourra donc accueillir de nouvelles entreprises ainsi que des entreprises locales en développement.

La création de ce bâtiment sur la ZA de la Barre permettra d'accueillir 4 entreprises en location, sur une surface totale de 1 120 m², divisée en 4 cellules indépendantes de 280 m² comportant chacune bureau, vestiaire et atelier.

- Le tarif de location est fixé à **27€HT/m² par an**.
- Le budget global prévisionnel est de **1 731 850 € HT / subvention DSIL 300 000 €**.
- Les travaux ont débuté le 27 septembre 2022, la livraison est prévue à l'automne 2023.



BILAN DES COMMISSIONS

**VOIRIE
TRAVAUX BÂTIMENTS
GESTION DES DÉCHETS
AGV**



**FINANCES
RESSOURCES HUMAINES
POLITIQUES CONTRACTUELLES
COMMUNICATION/NUMÉRIQUE
COMMANDE PUBLIQUE
SERVICE JURIDIQUE**



**SANTÉ
SPORTS - LOISIRS
ENFANCE - JEUNESSE
PATRIMOINE - CULTURE
TOURISME**



**EAU
MOBILITÉ
ENVIRONNEMENT
EMPLOI - INSERTION
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
URBANISME
ÉCONOMIE
HABITAT**



Transport à la demande (TAD) du bassin de la Trimouille

La CCVG a repris la maîtrise d'ouvrage du TAD sur le bassin de La Trimouille par délégation de la Région Nouvelle Aquitaine depuis le 1^{er} septembre 2022.

2 services sont proposés :

- Tous les mercredis vers Montmorillon
- Tous les 29 de chaque mois vers la foire des Hérolles

Notre prestataire est la société Titi Floris.



Bilan – TAD – La Trimouille 2022

| MOIS | NOMBRE DE PASSAGERS | KILOMÈTRES PARCOURUS | VENTE DE BILLETS | MONTANT DES VENTES DE BILLETS | PRESTATION TITI FLORIS | SUBVENTION RÉGION |
|-----------|---------------------|----------------------|------------------|-------------------------------|------------------------|-------------------|
| Septembre | 29 | 558,51 | 16 | 57,40 € | 1 291,62 € | 3 524,42 € |
| Octobre | 33 | 585,66 | 29 | 150,80 € | 1 311,63 € | |
| Novembre | 44 | 729 | 38 | 130,30 € | 1 417,27 € | |
| Décembre | 19 | 481 | 19 | 77,90 € | 1 122,27 € | |

Contrat opérationnel de mobilité (COM)

Une 1^{re} réunion, organisée par les services de la Région, s'est tenue le 8 juillet dernier pour faire le bilan des attendus des 2 communautés de communes pour ce COM :

- CC du Civraisien en Poitou : un diagnostic complet avec une étude de mobilité locale (durée envisagée 8 mois)
- CC Vienne & Gartempe : nous disposons déjà de plusieurs études ; une demande a été faite pour travailler sur le développement du service TAD sur le territoire (durée envisagée 3 mois)

La Région a retenu le cabinet TECURBIS pour nous accompagner dans la définition de ce COM. Notre étude représente un coût de **13 087,50 € HT** avec une participation de la CCVG à hauteur de **3 926,25 € HT**.

L'objectif est de développer le TAD sur l'ensemble du territoire.

La signature du COM est prévue au 1^{er} semestre 2023.

Mobi'Vienne

Le schéma unique des solidarités du Département de la Vienne définit la mobilité inclusive comme un enjeu majeur de sa politique d'insertion. À cet effet, le Département déploie depuis 2018, en partenariat avec l'ADSEA 86 (Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant et l'adulte), la plateforme départementale de mobilité solidaire « Mobi'Vienne ». Elle a pour objet d'œuvrer, aux côtés des acteurs locaux, au développement des solutions de mobilité inclusive sur le territoire départemental.

Le 5^e comité des territoires de Vienne & Gartempe a eu lieu le 15 novembre 2022 au siège de la CCVG.

Il a été présenté le bilan du conseil en mobilité sur l'année 2022 ainsi que le bilan des travaux d'animation territoriale réalisés en 2022.

Cette rencontre a également été l'occasion de définir ensemble les orientations à venir.

Mobilité douce

La CCVG a acquis 3 vélos à assistance électrique de marque française. Cette démarche est issue du groupe « éco-gestes » composé d'agents de la collectivité qui mettent en place des actions de développement durable dans les gestes du quotidien.

Destination des vélos :

- 1 vélo à la Maison des services pour les réunions de proximité
- 1 vélo à la piscine pour les liaisons piscine-Maison des services
- 1 vélo pour les agents en insertion afin de faciliter leur mobilité rapidement

ET AUSSI...

- Pôles multimodaux sur les communes de Montmorillon et Lussac-les-Châteaux
- Schéma A Vélo 2
- Concertation A147
- Contournement de Lussac-Mazerolles par la RN147
- Partenariats : Centre d'information et de formation des services à la personne (CIF-SP) – MJC Claude Nougau

Les programmes d'aides à l'amélioration de l'habitat

159 logements ont été subventionnés en 2022, dont :

- 148 au titre du Projet d'intérêt général (PIG) Habitat
- 36 au titre de l'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) Centres bourgs

Plus d'1,7 M€ de subventions allouées tous financeurs confondus (dont 174 930 € par la CCVG), soit 34% à 79% d'aides ; et plus de 3 M€ de travaux générés.

Répartition des logements subventionnés

Principaux travaux réalisés : la rénovation énergétique et l'adaptation des logements. Les bénéficiaires des programmes sont des ménages plutôt âgés, de petite taille et aux ressources très modestes :

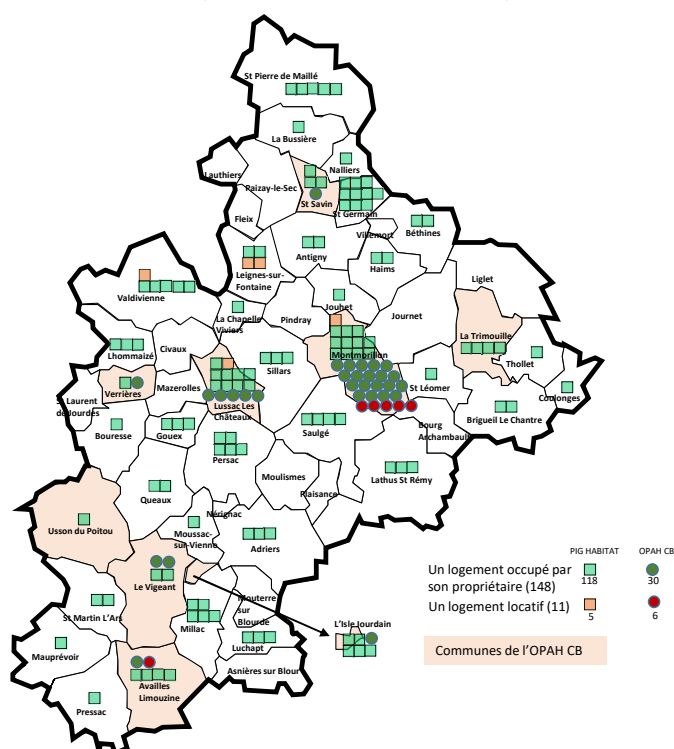
- Près de la moitié des bénéficiaires du PIG a plus de 70 ans, les bénéficiaires de l'OPAH centres bourgs sont un peu plus jeunes
- Des ménages de petite taille avec davantage de familles monoparentales à l'OPAH Centres bourgs
- 80% des propriétaires occupants à l'OPAH Centres bourgs ont des ressources très modestes conjuguées le plus souvent à des difficultés sociales
- Plus de la moitié des bénéficiaires du PIG sont des personnes en perte d'autonomie (GIR ≤ 5)

PIG habitat et OPAH centres bourgs 2022

Bénéficiaires des aides ANAH et de la CCVG, ou des communes

Répartition des logements par commune

159 logements (bilan arrêté au 31/12/2022)



La remobilisation des logements vacants

Suite aux travaux de repérage de la vacance immobilière réalisés en 2021 avec les communes, les actions pour la remobilisation des logements vacants ont commencé :

- Nouvelles aides financières au PIG par délibération du 12 mai : PASS ACCESSION et PASS INVESTISSEMENT
- Contribution des services de la DDFIP86 :
 - Mise à jour des fichiers fiscaux (970 logements n'étaient plus vacants, correspondant à des résidences secondaires ou principales)
 - Information des communes intéressées par la mise en place de la Taxe d'habitation sur les logements vacants, et par l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour travaux d'économie d'énergie : réunion le 23 mai
- Réunion d'information avec le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) le 17 juin : rôle du PDLHI, modalités de repérage des situations d'habitat indigne, et présentation de la police de la sécurité et de la salubrité des immeubles.

ACTIONS RÉALISÉES

Communication

- Opérations de « porte à porte » avec les élus sur les périmètres de l'OPAH Centres bourgs
- Courriers auprès des propriétaires de logements vacants sur l'OPAH CB avec l'application numérique Zéro logements vacants
- Courriers vers les nouveaux accédants via les DIA sur Montmorillon et Lussac les Châteaux
- Stand Habitat à la Foire expo Montmorillon les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre
- Inauguration d'un logement locatif sur Montmorillon dans le cadre de l'OPAH Centres bourgs
- Réunion d'information des agents immobiliers

Autres actions

- Avenant à la convention Agence nationale de l'habitat (ANAH) du PIG Habitat prenant effet au 1^{er} octobre, intégrant les nouvelles aides, une augmentation des objectifs « adaptation », la prolongation d'un an jusqu'à décembre 2023
- Résidence Habitat Jeunes : signature le 2 août d'une convention pluriannuelle 2022-2026 avec la MJC Claude Nougaro (gestionnaire des sites Résidences habitat jeunes (RHJ) pour le soutien au fonctionnement des structures ; ouverture en septembre et inauguration de la RHJ Jean Moulin de Montmorillon le 12 décembre (16 nouveaux logements)
- Plateforme de la rénovation énergétique France Rénov' : la CCVG porte la plateforme pour le compte du Sud Vienne. Elle a conventionné avec la Région, avec le Civraisien en Poitou, et a passé un marché avec SOLIHA Vienne pour l'animation de la plateforme

Application du droit des sols (ADS)

Le service commun instructeur de la Communauté de communes Vienne & Gartempe a instruit 2 844 autorisations d'urbanisme en 2022 pour 29 communes de notre territoire. Pour rappel en 2021 le service a instruit 2 856 dossiers.

L'année 2022 a vu la mise en place de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Il est désormais possible pour tout usager de déposer une demande en ligne via le dispositif de saisine par voie électronique (SVE) dans une démarche de simplification. Il doit pour ce faire se rendre sur le site internet de la commune concernée ou sur celui de la Communauté de communes.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Après 2 années de crise sanitaire liée à la COVID-19, les travaux relatifs à l'élaboration du PLUi ont pu reprendre. Plusieurs réunions de travail ont été organisées avec notamment, les services de l'État afin de finaliser le document et de satisfaire au cadre réglementaire.

Le Conseil communautaire ré-arrêtera le projet de PLUi en milieu d'année 2023 et ensuite s'enchaînera une phase administrative de plus ou moins 6 mois. L'approbation est prévue au cours du 1^{er} semestre 2024.



Petites villes de demain



L'Isle-Jourdain, Lussac-les-Châteaux et Montmorillon, soutenues par la CCVG, ont adhéré au programme de l'État « Petites villes de demain » (PVD) en mai 2021.

À ce titre, les collectivités sont soutenues par l'État ce qui a permis de recruter Rachel Loillier, le 19 avril 2022 en tant que cheffe de projet mutualisée entre Lussac-les-Châteaux et L'Isle-Jourdain.

Les 3 municipalités, en lien avec la CCVG et l'État, ont ainsi pu élaborer une stratégie de revitalisation commune dans le but de favoriser leur attractivité et d'améliorer la qualité de vie sur le territoire.

Articulée avec le projet de territoire Vienne & Gartempe, cette stratégie est formalisée dans une convention cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) Vienne & Gartempe (2022-2028).

Chaque commune PVD y expose son objectif :

- **L'Isle-Jourdain** : améliorer le cadre de vie et développer l'attractivité résidentielle, économique et touristique ;
- **Lussac-les-Châteaux** : adapter et renouveler l'offre habitat du cœur de ville et favoriser le développement de l'offre de services pour faire face à l'évolution du bassin de vie relative à la déviation RN147 ;
- **Montmorillon** : requalifier le centre-ville autour de l'habitat, du commerce, de la culture, de la mobilité, du tourisme et de l'offre de soins, tout en préservant le patrimoine d'exception.

Les actions prévues concernent l'amélioration et le développement de l'habitat des centres-villes, l'aménagement d'espaces publics, la mobilité, le maintien et le renforcement de l'offre de services et du tissu commercial, la structuration et le développement de l'offre touristique, la requalification des friches, la rénovation du patrimoine public et la promotion territoriale.

Cette convention ORT fût la première établie dans le département ce qui a permis d'accueillir M. Jean-Marie Girier, Préfet de la Vienne pour une signature officielle le 23 novembre 2022.

Elle offre aux collectivités signataires un appui renforcé de l'État et un accès à des leviers juridiques et fiscaux, dans les domaines de l'habitat, de l'aménagement et de l'urbanisme, du commerce, etc.

La CCVG accompagne les acteurs économiques de demain, créateurs ou repreneurs d'entreprises.

En 2022, environ 50 porteurs de projets ont été accompagnés par le service économie pour :

- Aider à formaliser leur projet
 - Les mettre en relation avec des partenaires clés
 - Les informer sur les aides mobilisables
 - Trouver un local professionnel ou un terrain adapté
- L'essentiel de ces projets concerne le commerce de proximité (restaurants, épiceries, boulangeries).

La CCVG, actrice du développement de l'économie locale

Le service est en contact permanent avec les entreprises du territoire et accompagne les dirigeants dans leur développement d'activité (innovation, investissement, recrutement) et la transmission. 18 visites d'entreprises ont été effectuées.



Le 29 novembre, la soirée « transmission-reprise » a fait la promotion des aides techniques et financières destinées aux repreneurs d'entreprises.

Une subvention pour la modernisation du commerce et de l'artisanat local

Le Conseil Communautaire du 29 octobre a validé le règlement d'intervention de l'Action Collective de Proximité Sud-Vienne mise en place en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de communes civraisien en Poitou.

La CCVG soutient l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre de la convention de revitalisation de Saint-Saviol, la CCVG et la CCCP ont lancé un appel à projet destiné au développement des structures de l'économie sociale et solidaire.

Sur la CCVG :

- 3 associations lauréates
- 19 700 € d'aides
- projets portant sur la mobilité, le réemploi et la valorisation des produits locaux.

Des partenariats essentiels pour l'accompagnement

- Chambres consulaires : des temps d'échanges réguliers (6 en 2022) pour un meilleur suivi des projets
- Initiative Vienne : 16 prêts d'honneur et 20 emplois soutenus par Sub'Emploi
- Région : rendez-vous en entreprises conjoints avec le chef de projet CADET (contrat néo-aquitain de développement de l'emploi sur le territoire), la Région renforce son aide aux entreprises et aux salariés en reconversion ou en perte d'emploi « Entreprendre, la Région à vos côtés » ; coorganisation d'événements.
- Réseaux et clubs d'entreprises : participation aux temps forts des associations
- Pôle emploi, AFPA : co-organisation d'événements

La CCVG, actrice de l'écologie industrielle et territoriale (EIT)

La démarche s'est poursuivie avec la réalisation de 54 diagnostics en entreprises et l'animation de groupes de travail thématiques (plastique, gravat, textile, réemploi). Pour rappel, cette démarche menée en partenariat avec le SIMER et la CCCP, avec le soutien financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de la Région Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de favoriser la mise en commun des ressources entre les acteurs économiques du Sud-Vienne.

Sud-Vienne, terre d'opportunités

Action de promotion du Sud-Vienne lancée dans le cadre de la convention de revitalisation de Saint-Saviol en partenariat avec les CC Civraisien-en-Poitou et Vallées du Clain, sous l'impulsion du Sous-Préfet. Le slogan « Sud-Vienne, Terre d'opportunités » et différents visuels et vidéos ont été créés pour faire connaître ses atouts et attirer de nouveaux porteurs de projets.



9 vidéos sont disponibles sur YouTube : youtube.com/@sud-vienneterredopportunit4234/videos



L'Espace régional d'information de proximité (ERIP) Sud Vienne offre un accueil individuel de proximité et accompagne tout questionnement concernant le projet professionnel.

Des événements tout public sont organisés tout au long de l'année avec les partenaires : Pôle emploi, Mission locale rurale Centre et Sud Vienne (MLRCSV), Centre d'information et d'orientation (CIO), Région, CC Civraisien en Poitou, CCVG, établissements scolaires.

Focus sur les forums 2022

Forums emploi à Montmorillon et Valence-en-Poitou

Forum emploi Saisonnier à Lussac-les-Châteaux

Forums Création d'entreprise à Civray et Verrières

Forum des Métiers agricoles (Marché au Cadran)

Forum des Métiers de l'animation
et des services aux personnes à Civray



Au cours de l'année 2022, il y a eu 43 personnes accueillies, soit une vingtaine de salariés en activité par mois. La moyenne d'âge est de 39 ans, ce qui reste stable depuis 5 ans. La part des « plus de 50 ans » a augmenté et représente 35 % en 2022. Nous comptons peu de femmes dans nos effectifs (2), il nous faut devenir plus attractifs.

Les sorties du chantier

Il y a eu 18 sorties au cours de l'année sur l'effectif de 43 personnes, dont 11 personnes (soit 61%) sont parties avec une solution d'emploi, soient : 6 emplois en CDD et CDI, 3 embauches en intérim, 2 départs en retraite ou préparation de la retraite.

Les activités exercées sont variées : voirie, agent technique, agent de tri, ouvrier du bâtiment, cuisinier, aide cuisinier, conducteur d'engin, soudeur.

Insertion et emploi en Vienne & Gartempe

La Communauté de communes soutient l'insertion et l'accompagnement socio-professionnel du territoire :

- Mission locale rurale Centre Sud Vienne
- Association dynamique d'entraide du canton de Lussac-les-Châteaux (ADECL)
- Jardinsolite
- Centre plein air (CPA) de Lathus

Chantiers emplois verts

Le service emplois verts est un chantier d'insertion dont l'activité économique est conventionnée et financée par l'État et le Département. Ses missions sont le suivi, l'accompagnement socio-professionnel, l'encadrement technique et la formation de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter leur retour à l'emploi.

2 ateliers techniques, à Montmorillon et au Vigeant, permettent d'accueillir les agents qui travaillent à l'ouverture et l'entretien des sentiers de randonnée, l'entretien et la restauration des cours d'eaux et la plantation de haies bocagères.

Nos projets et objectifs

- Développer la formation comme levier pour l'employabilité : 1575 heures de formations ont été réalisées, 21 actions différentes, 35 agents ont suivi au moins une formation, une moyenne de 2.68 formations par agent
- Favoriser l'accès aux droits et agir sur la fracture numérique : les conseillers numériques de la CCVG sont intervenus 1 fois par semaine au cours du dernier trimestre
- Accroître la prévention sur les questions liées à la santé
- Poursuivre l'amélioration des conditions de travail
- Accompagner la mobilité (achat de 2 vélos électriques)
- Favoriser la relation aux entreprises locales
- Poursuivre la professionnalisation des chefs d'équipe vers des postes d'encadrants techniques d'insertion, 2 ont été recrutés de manière pérenne
- Rencontrer les nouveaux prescripteurs et leur faire connaître notre chantier
- Améliorer l'accompagnement du public migrant
- Les élus poursuivent la réflexion afin d'accroître la qualité d'accueil et d'accompagnement avec l'intégration du chantier en 2023 au service économie-emploi-insertion



Des conseillers numériques pour tous, déployés sur le territoire

Le service, gratuit et ouvert à tous, mis en place par la Communauté de communes Vienne & Gartempe sur l'ensemble de son territoire, vise à apporter aux particuliers, associations ou entreprises, une aide dans l'utilisation des outils numériques. La stratégie adoptée est d'être au plus proche des habitants en proposant ce service dans chaque commune et non sur un point central. Durant 3 mois, les conseillers numériques sont partis à la rencontre des élus et des administrés de chaque commune afin de présenter l'équipe et la méthodologie retenue pour la réalisation des ateliers, mais également pour personnaliser ces interventions selon les moyens humains et matériels mis à dispositions sur chaque lieu d'intervention.

L'organisation initiale retenue est la suivante :

- Une présence d'une demi-journée tous les 15 jours dans chacune des communes du territoire
- Les horaires des ateliers sont fixés à 10h ou 15h
- Des accompagnements individuels avant ou après l'atelier collectif sont proposés sur rendez-vous

Les conseillers proposent des ateliers collectifs sous forme de parcours d'accompagnement autour de différents thèmes, suivis d'accompagnements individuels pour le maniement des ordinateurs, des smartphones ou encore des tablettes. Le but étant de permettre d'atteindre l'autonomie dans l'utilisation des outils numériques en toute sécurité et de transmettre une approche généraliste de la culture informatique.

Bilan et adaptations



Durant les quelques mois d'activité sur le terrain après la mise en place, ce ne sont pas moins de **800 personnes** qui ont pu bénéficier des accompagnements, pour un total de **2 220 accompagnements** réalisés sur cette période. Les administrés ont fait un très bel accueil au dispositif et sont satisfaits des interventions. Ils participent aux ateliers de leur propre commune mais se déplacent aussi dans les communes limitrophes. Leur participation est plutôt régulière. Les ateliers collectifs ont permis aux participants d'acquérir les connaissances de

base nécessaires à l'utilisation de leur équipement, mais ont également permis de renforcer le lien social et l'entraide.

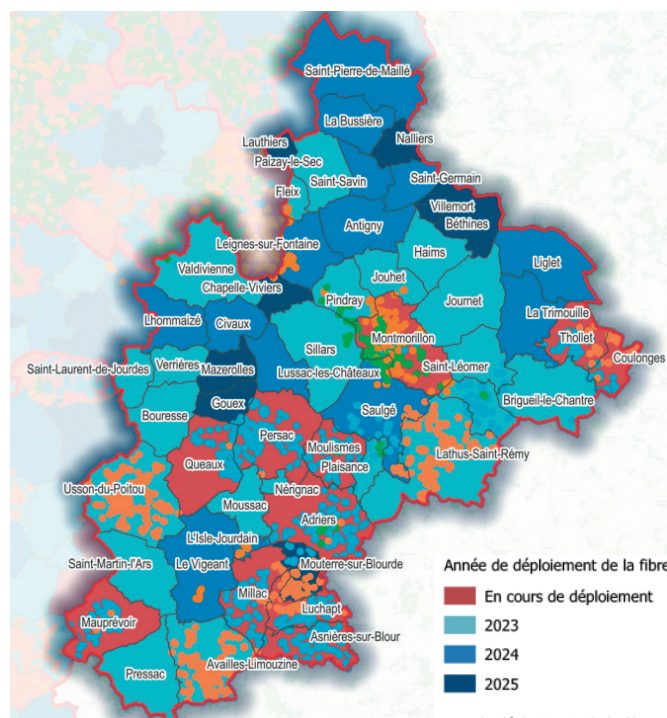
Le service communication de la CCVG alimente les réseaux sociaux très régulièrement avec des photos et vidéos annonçant les ateliers numériques du jour. Une forte collaboration entre ces deux services a ainsi vu le jour.

Certaines interventions n'affichent pas le même succès que les autres au niveau de la fréquentation, nous avons donc réalisé quelques changements pour certaines communes :

- Réduire notre rythme à un passage par mois
- Ajouter un système d'inscription
- Changer de lieu d'atelier
- Diversifier les thématiques

Ces changements ont parfois été bénéfiques puisque plusieurs de ces communes ont vu leur fréquentation augmenter et certaines ont même fait la demande de revenir à 2 interventions par mois.

Suivre la fibre



Un site pour le suivi individuel ou collectif est mis à disposition par le département : <https://www.vienne-numerique.fr/>

Montée en débit de Mouterre-sur-Blourde

Les travaux de montée en débit pour la commune de Mouterre-sur-Blourde (rajout d'une armoire NRA MED à proximité de l'armoire de distribution téléphonique historique, raccordé depuis Luchapt) ont été finalisés le 18 mai 2022.

La gestion des massifs forestiers

En 2022, un entretien de la végétation sur la route forestière et sur l'intégralité des layons de la forêt de l'hospice a été réalisé fin d'automne. Il permet de rendre agréables les promenades et optimise les conditions de sécurité du massif. Les abords de l'étang neuf, mis à disposition de la fédération de pêche, ont été nettoyés pour la pratique des adeptes de la pêche. Un entretien a également été effectué sur les chemins du bois de la Châtille à Béthines.

En 2022, des coupes d'éclaircie ont été effectuées sur le massif de l'hospice à la suite d'une vente de bois organisée par les services de l'ONF. 2 000 m³ de bois ont été abattus.

L'arrachage des jussies réalisé sur l'année 2022

Face à la prolifération de la jussie sur la Vienne et aux demandes croissantes de la population locale, l'idée de combattre la plante envahissante est née et s'est installée au fil du temps.

Début août 2022, une entreprise a travaillé à l'arrachage mécanique des jussies sur les lacs de barrage EDF. C'est 20 500 m² de surface qui ont été gérés sur Jousseau et Charde pour 1700m³ de stockage. Les communes de l'Isle-Jourdain, du Vigeant et d'Availles-Limouzine ont été les bénéficiaires. L'entreprise a été accompagnée. Le syndicat d'aménagement Gartempe et Creuse (SYAGC) est intervenu en complément avec de l'arrachage manuel.



Entretien, restauration et inventaires des rivières et zones Humides de la Communauté de communes

En 2022, la CCVG a réalisé des travaux sur les cours d'eau du Corcheron, du Vairon, du Ris du Ponteil, de la Pargue et du Salleron.

Les interventions étaient multiples :

- Restauration de la ripisylve et enlèvement d'embâcles
- Aménagements d'abreuvoir et de clôture

- Restauration hydromorphologique du lit mineur (ajout de blocs et cailloux)...

Les résultats sont positifs : eau de meilleure qualité, augmentation des niveaux de nappes alluviales.

Restauration du Vairon (Journet)

Après une restauration de la végétation en 2021, la CCVG a débuté des travaux qui vont s'étaler jusqu'en 2025.

Près de 900 ml de lit et de berges ont été restaurés, plus d'1,5 km de berges clôturées, 2 abreuvoirs aménagés et un seuil a été aménagé pour faciliter la remontée piscicole.

Le lit a maintenant retrouvé une section d'écoulement adapté à son débit, l'eau est plus claire et oxygénée, les berges sont protégées du piétinement du bétail.



ET AUSSI...

- La valorisation de la jussie en plastique écologique est en cours d'étude
- L'observatoire à faune situé au sein du massif de l'hospice va être déplacé
- La lutte contre l'ambrosie à feuille d'armoise a vu le jour fin 2022
- Un entretien de landes été réalisé dans le massif de l'hospice en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO)
- Adhésion aux syndicats de rivières : Gartempe Creuse, Vienne Aval et Clain Sud : réalisation de travaux et études pour la CCVG
- Des vidéos timelapses des travaux rivières sont consultables sur le site de la Communauté de communes
- Démarrage de l'inventaires des zones humides sur le bassin de la petite Blourde
- Démarrage d'études pour réduire les impacts d'étangs et de seuils
- Entretien des sentiers : taille des haies et fauche de l'herbe
- 14 réunions de concertation avec les communes du territoire pour évoquer l'entretien et la valorisation des sentiers, ainsi que recueillir l'avis des communes pour faire évoluer ce service

Le projet alimentaire territorial (PAT)

Dans le cadre du PAT, la Communauté de communes Vienne & Gartempe en lien avec le centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM), et l'association Mont'plateau ont organisé à Saulgé : un « forum circuits courts ». Une quarantaine de personnes se sont mobilisées : cantiniers, élus, restaurateurs, producteurs...

Le but de ce forum était de :

- Faciliter les contacts entre les producteurs et les acheteurs du territoire : pour faciliter les achats
- Favoriser les circuits courts

Il a eu lieu en 2 parties :

- Une partie ateliers thématiques
- Une partie speed dating



Un forum pour favoriser les circuits courts

Relocaliser les productions agricoles : un centre d'emballage d'œuf en Vienne & Gartempe

La CCVG a sollicité les agriculteurs du territoire pour identifier les projets de transformation de produits agricoles. Par exemple, une conserverie, un atelier de découpe... L'objectif : financer une étude technico-économique.



Parmi les lauréats, un des projets est un centre d'emballage, mirage et calibrage d'œuf. Il réunit un collectif de plusieurs structures agricoles. Un travail d'accompagnement est en cours

afin que le projet puisse voir le jour en 2024. Les résultats de l'étude seront connus d'ici la fin d'année. Ils permettront également de définir les conditions de création d'une marque autour des œufs pour mieux les valoriser.

Actuellement sans un tel centre d'emballage les éleveurs ne peuvent pas avoir un élevage de poules de plus de 250 individus et ne peuvent pas vendre leur production à la restauration de types restaurants et cantines.

Le suivi des projets d'implantation des énergies renouvelables

Tous les 15 jours les vice-présidents Transition écologique environnement gestion de l'eau potable rencontrent les entreprises ou porteurs de projets d'énergies renouvelables. Les élus, au regard du futur PLUi, du Plan paysage et du PCAET donnent des indications afin que les projets s'intègrent au mieux sur le territoire. Ces rencontres permettent d'avoir une vision la plus exhaustive possible sur le territoire. Lorsque ces structures déposent leurs permis de construire, qui sont instruits par la direction départementale des territoires, la CCVG est sollicitée pour émettre un avis. Celui-ci est proposé par un groupe d'élus en charge du suivi de ces dossiers (mis en place début 2023).



ET AUSSI...

- PCAET : approbation en avril 2022
- Suivi de la création d'une filière luzerne (Gué de Sciaux)
- Suivi du dispositif « Ressource » avec Eaux de Vienne
- Participation aux rencontres nationales des PAT
- Ateliers écogestes à la CCVG
- Création d'un Pop's à la CCVG (Point de retrait de produits paysans solidaire)
- Accompagnement des cantines pour favoriser les circuits courts
- Animation balades et ateliers autour des paysages/biodiversité/alimentation (convention partenaires : CIVAM, écomusée, CPA)
- Atelier à destination des agents des communes sur l'entretien des cimetières sans produits phytosanitaires
- Participation au groupe de travail sur le développement de la filière chanvre
- Plan paysage transition énergétique
- Ciné-débat festival alimen'Terre x2
- Diagnostic du territoire PAT
- Stands communication du PAT sur les marchés
- Réunion publique sur le grand cycle de l'eau

SIMER – Service public de prévention et de gestion des déchets

(Ces données concernent les 85 communes du territoire du SIMER en RI, dont celles de la CCVG)

La production de déchets

La collecte

L'un des points marquants de l'année 2022 est la progression significative du geste de tri des habitants (+ 500 tonnes de recyclables) et la baisse de la quantité d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) de près de 37 %, soit 3 900 tonnes. Ces résultats démontrent tout l'intérêt de la mise en place de la Redevance Incitative (RI), associée à de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention.



En 2022, la production totale de déchets par habitant a ainsi connu une baisse significative et s'est ainsi portée à 488 kg/hab. contre 560 kg/hab. en 2021 :

- OMR : 118 kg
- Recyclables : 114 kg, dont 61 kg d'emballages et de papiers, 47 kg de verre et 6 kg de textiles, linges et chaussures (TLC)
- Déchets apportés en déchèterie : 256 kg, dont 98 kg de déchets verts

Les actions de prévention

Afin d'intensifier la dynamique de réduction des déchets sur le territoire, différentes actions de prévention ont été menées comme :

- La distribution de composteurs individuels à tarif réduit (1 224) et l'installation de sites de compostage collectif (70 sites actifs) qui ont permis de détourner 1200 tonnes de biodéchets de l'enfouissement
- Le développement d'espaces dédiés au réemploi, qui ont permis de réutiliser 76 tonnes de divers objets (vaisselles, meubles, jouets, vélos....)
- Le versement d'aide pour l'achat de protections et changes lavables

Le traitement

- 43 % de déchets enfouis
- 33 % de valorisation matière (recyclage)
- 18 % de valorisation organique > 3 032 tonnes de compost vendues (2787 T auprès des professionnels et 245 T aux particuliers)
- 6 % de valorisation énergétique



Les indicateurs financiers

Les dépenses et recettes d'exploitation

| | |
|----------------------------|-----------------------|
| Montant des dépenses | 12 880 841,90 € |
| Montant des recettes | 12 513 507,45 € |
| Résultat de l'exercice | - 367 334,45 € |
| Résultat antérieur reporté | 1 840 945,35 € |
| Résultat de clôture | 1 470 610,90 € |

Les charges d'exploitation du service ont ainsi enregistré une hausse de plus de 8 % sous l'effet notamment de :

- l'évolution des prix des carburants et des matières premières
- la croissance des charges de personnel (de 5 382 à 6 154 k€)
- l'évolution des dotations aux amortissements, suite aux investissements réalisés dans le cadre de la RI (de 1 288 à 1 586 k€)

Ces différentes hausses ont toutefois pu être atténuées par :

- la baisse des dépenses d'enfouissement liée directement à la réduction des tonnages enfouis (- 97 k€) et cela malgré l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) appliquée sur chaque tonne enfouie à hauteur de 40 €, soit + 10 €/tonne pour 2022
- la reprise significative des cours de vente des matériaux + 39% (1 1014 k€ au total)

Les dépenses et recettes d'investissement

| | |
|---|---------------------|
| Montant des dépenses | 2 306 155,64 € |
| Montant des recettes | 2 438 802,93 € |
| Résultat de l'exercice | 132 647,29 € |
| Résultat antérieur reporté | 1 466 797,99 € |
| Solde des restes à réaliser de l'exercice | - 718 090,52 € |
| Résultat de clôture | 881 354,76 € |

Les principaux investissements se sont composés de :

- travaux de génie civil associés pour 150 000 €
- divers travaux et achats d'équipements pour les déchèteries (137 000 €)
- dispositifs de pré-collecte à hauteur de 641 000 €
- de matériels de transport (107 000 €)
- de travaux d'aménagement (sites de Sillars et de Civray) : 70 000 €, dont l'amélioration du système de climatisation des cabines du centre de tri
- l'achat de composteurs collectifs et divers équipements pour le réemploi (46 000 €)



Travaux d'eau potable réalisés par Eaux de Vienne-Siveer

- 6 030 mètres de canalisations ont été renouvelés en eau potable
- 1 800 574 € HT de travaux ont été réalisés



| POINT TRAVAUX | DESCRIPTION | ENTREPRISE | MARCHÉ TRAVAUX € HT |
|---|--|------------|---------------------|
| CL BOISSE DESTILLES Programme 2022 Mauprévoir Rue du Château | AEP 250 mètres de canalisations 110 mm en PVC 235 mètres de canalisations 63 mm en pvc Reprise de 17 branchements | ENGIE | 125 000 € |
| CL BRIGUEIL-LE-CHANTRE Programme 2020 Déplacement réseau Liglet | Travaux de renouvellement canalisations 90 mm PVC 170 ml et reprise de 6 branchements | M'RY | 15 000 € |
| CL BRIGUEIL LE CHANTRE Programme 2021 La Grande-Mothe Réservoir et bache | Suite au diagnostic génie civil Réhabilitation de la bache et du réservoir sur tour, son local et l'hydraulique La commune de Brigueil-le-Chantre prévoit la réalisation d'une fresque | Traso | 501 353 € |
| CL LA BUSSIÈRE SAINT-SAVIN Programme 2020 Renouvellement Saint-Savin Grand Rue | Renouvellement du réseau d'eau potable Grand Rue (en commun avec l'assainissement) | COLAS | 117 800 € |
| CL LA BUSSIÈRE SAINT-SAVIN Programme 2022 Paizay-le-Sec Bois Joubert aux Cosses (CVM) | Reprise de 26 branchements 2000 ml de PEHD 75 mm Reprise de 26 branchements | SADE | 210 614 € |
| CL LATHUS MONTMORILLON JOUHET Programme 2022 Saulgé La Loge Fadet | Travaux de renouvellement canalisations en PVC 140 mm sur 300 ml et reprise de 4 branchements | ARLAUD | 50 869 € |
| CL LATHUS MONTMORILLON JOUHET Programme 2022 Saulgé Avenue du Général de Gaulle | Travaux de renouvellement canalisations en PVC 160 mm sur 2 000 ml Reprise de 69 branchements | ARLAUD | 473 717 € |
| CL LATHUS MONTMORILLON JOUHET Programme 2022 Montmorillon Rue des Fusillés d'Ingrandes | Travaux de renouvellement canalisations en PVC 63 mm sur 150ml et reprise de 10 branchements | INEO | 40 000 € |
| CL LUSSACOIS Programme 2021 Queaux Rue de la Mairie et de la Fontaine | 645 mètres de canalisations 100 mm 190 mètres de canalisations 60 mm Reprise de 33 branchements | SADE | 227 425 € |
| CL LUSSACOIS Programme 2022 Lussac-les-Châteaux Rue des Douves | Travaux de renouvellement canalisations en pvc 63 mm sur 90 ml Reprise de 7 branchements | VERNAT | 38 796 € |

Gestion de la voirie communautaire

Budget et travaux

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCVG a harmonisé la compétence voirie sur l'ensemble de son territoire. Les voies répondant aux critères suivants sont reconnues d'intérêt communautaire :

- Les voies desservant les zones d'activités économiques
- Les voies reliant les centres bourg entre eux
- La route de liaison reliant une route communautaire, une route départementale ou la route nationale
- Les voies reliant les hameaux aux centres bourgs
- Les voies desservant au moins 3 foyers. Celles des bourgs et de lotissement sont exclues de la voirie communautaire.

En 2022, le budget alloué à la gestion de la voirie communautaire était de **2 807 040 €**. Du fait de la réalisation d'un programme exceptionnel de voirie ; l'ensemble de ses crédits sont prévus en fonctionnement à l'exclusion de 15 000 € pour l'achat de signalisation.

Sur ces crédits, une somme de **500 000 €** est réservée pour la réalisation de travaux d'élagage de grande hauteur afin de permettre le déploiement de la fibre optique sur le territoire jusqu'en 2025.

En 2022, la réalisation est de **1 895 346 €** près de 82% du budget.

Cette année 2022 a été marquée par une forte inflation et donc l'augmentation d'achats des fournitures et carburants (enrobés, émulsion, bétons...)

Les équipes de la CCVG ont réalisés des travaux de fonctionnement à hauteur de **1 291 300 €**. De plus, ce sont 260 136 € qui ont été reversés aux communes en mutualisation.



Pont sur la Clouère à Saint-Martin-l'Ars après les travaux

Réfection d'ouvrages d'arts

La réfection de 3 ponts, budgétisée en 2021, s'est concrétisée en 2022 pour :

- Le pont de Champs (SALLERON) à Bourg-Archambault pour 77 170 €
- Le pont de Bars (CLOUERE) à Saint-Martin-l'Ars pour 126 600 €
- Le pont de Salles (DIVE) à Valdivienne pour 168 800 €

Gestion du domaine public routier

Dans le cadre de la gestion du domaine public routier, la CCVG instruit les demandes de permissions de voirie et d'alignement des voies communautaires.

En 2022, le service a instruit :

- 57 demandes d'alignements individuels (64 en 2021 soit -11%)
- 112 permissions de voirie (103 en 2021 soit +9%)



Réfection des trottoirs rue de la Camus Mazerolles

Ressources humaines

À la suite de la création de 4 postes d'agents techniques en décembre 2021, 4 adjoints techniques ont été recrutés et ont intégré le service voirie de janvier à juillet 2022.

Prestations de travaux

En 2022, les équipes du service voirie ont réalisé un montant total des prestations facturées aux communes de **488 670 €**. Voici quelques exemples de travaux réalisés à la demande des communes membres.

- **Gouëx** : réalisation d'un aménagement de sécurité aux Bordes pour 44 980 €
- **Mazerolles** : réfection des trottoirs rue de la Camus pour 60 843 €
- **Saint-Pierre-de-Maillé** : aménagement de la rue de la Mairie pour 54 917 €
- **Valdivienne** : aménagement et réfection de la chaussée rue des Sablières à Cubord pour 65 185 €
- **Villemort** : réfection de la route de Beauterre pour 27 194 €

Suivi technique des opérations, des travaux et des tableaux administratifs des chantiers

Au cours de l'année 2022 plusieurs projets immobiliers inscrits dans le plan d'actions du projet de territoire de la CCVG se sont achevés ou sont entrés en phase active (études et/ou chantier).

- Fin de travaux débutés en 2021, livraison et mise en service de la crèche « Tournicoti » à Civaux.
- Fin des travaux de réhabilitation de la piscine à L'Isle-Jourdain. Suite à de nombreux aléas de chantier, la mise en service aura lieu en 2023.
- Construction et livraison du bâtiment relais pour l'entreprise Duvivier à Usson-du-Poitou.
- Démarrage des travaux de construction d'un Hôtel d'entreprises à la ZA de la Barre à Montmorillon. Livraison prévue en 2023.



Hôtel d'entreprises à Montmorillon



Crèche « Tournicoti » à Civaux



Centre aquatique de L'Isle-Jourdain



Atelier relais à Usson-du-Poitou

Rénovation énergétique

À la suite de la réalisation d'audits énergétiques, notamment en collaboration avec Énergie Vienne, les élus communautaires ont souhaité cibler des travaux de rénovation énergétique au Dojo à Lussac-les-Châteaux et à la Maison Bleue (ALSH) à Valdivienne. L'objectif des travaux est d'atteindre une économie de 30% des consommations d'énergies.

Le coût de l'opération est de **255 000 € TTC**. La collectivité va notamment bénéficier d'un financement de la part d'Énergie Vienne : 44 000 € TTC de subvention et d'un prêt à taux 0%.

Mutualisation du service bâtiment auprès des communes

- Réhabilitation de la cure à Pindray.
- Rénovation énergétique et extension de la salle des fêtes ainsi que l'aménagement d'un gîte à Saint-Laurent-de-Jourdes.
- Rénovation de la grange du Paradis à Saint-Martin-l'Ars.

L'objectif du service est de développer la mutualisation aux communes, plusieurs dossiers sont en attente.

Évolution du service bâtiment

Au cours de l'année 2022, le service a connu de nombreux changements :

- Intégration d'un adjoint technique administratif en réaffectation qui a pour mission le suivi des consommations et la stratégie patrimoniale sur les économies d'énergies (collecte des données, la mise en place des outils de suivis et la tenue des tableaux de bords financiers).
- Intégration d'un technicien gestionnaire du patrimoine bâti qui a pour mission le recensement et l'identification des contrôles règlementaires du patrimoine CCVG, ainsi que des missions d'économie de flux.
- Mise en place de la stratégie de planification et d'alertes des 250 contrôles recensés.
- Intégration d'un agent technique pour la réalisation des tâches d'entretien et de réparations tout corps d'état sur le patrimoine bâti (300 interventions exécutées sur l'année).

Les chiffres clés de l'année 2022

Accueil



Nombre de visiteurs sur l'année

21 623 (+ 34,80 % par rapport à 2021)

% par rapport à 2021

- Office de Tourisme de Montmorillon : **6 396** - 6,55 %
- Bureau d'Information Touristique de Saint-Savin : **4 217** + 23,02 %
- Bureau d'Information Touristique de Lussac-les-Châteaux : **2 832** - 6,38 %
- Bureau d'Information Touristique de L'Isle-Jourdain : **1 483** + 24,52 %
- Infotruck : **2 083** + 150,96
- Salons + Stands hors-murs : **4 612**

Pic de fréquentation

Le nombre de visiteurs a augmenté de 13,64 % en juillet 2022 passant de 2 823 à 3 208 visiteurs et de 22,55 % en août passant de 3 561 à 4 364 visiteurs.

Origine des visiteurs

Les visiteurs étrangers représentent 11,03 % de l'ensemble des visiteurs.

Top 5 des pays les plus représentés parmi les visiteurs étrangers

- Royaume-Uni = 48,44 %
- Pays-Bas = 12,93 %
- Belgique = 12,58 %
- Espagne = 6,82 %
- Allemagne = 5,28 %

Top 5 des typologies de clientèle parmi l'ensemble des visiteurs

- Individuels = 79,96%
- Familles = 10,39%
- Socio-professionnels = 6,15%
- Groupes adultes = 3,11%
- Groupes enfants = 0,39%

Top 5 des types de séjours parmi l'ensemble des visiteurs

- Résidents permanents = 40,09%
- Itinérance = 26,70%
- Tourisme d'agrément = 21,12%
- Excursionnistes = 11,48%
- Tourisme d'affaire = 0,37%

■ **Résidence permanente** : habitant ou futur habitant du département de la Vienne.

■ **Itinérance** : visiteurs en séjour itinérant, notamment les pèlerins, les cyclotouristes, les camping-caristes.

■ **Tourisme Agrément** : visiteurs en vacances, en week-end ou court séjour, pour détente, visites, sport, évènement familial, etc.

■ **Excursionniste** : visiteur de la journée dont le voyage n'inclut pas de nuit sur place, visiteur en excursion, visite à la journée pour détente, visites, sport, évènement familial, etc.

■ **Tourisme d'affaire** : visiteurs en séjour d'affaires (séminaire, congrès, salons, ouvriers de la centrale de Civaux ...).

Offre d'hébergements

294 structures d'hébergements (12 hôtels, 47 chambres d'hôtes, 219 gîtes meublés de tourisme, 11 campings, 4 villages vacances) qui représentent 4 868 lits.

Temps forts de l'année

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Salon Proxi'Loisirs | 2 953 visiteurs |
| Salon de la Gastronomie | 800 visiteurs |
| Salon de la randonnée | 600 visiteurs |

La Boutique par Sud Vienne Poitou

- Nombre de producteurs/artisans + nombre de références **22 producteurs / artisans et 150 références**
- Nombre de passages et panier moyen **1 307 passages et panier moyen = 28,04 €**

Terra Aventura



Nombre de joueurs Terra Aventura sur l'année

42 956 (+ 35,38 % par rapport à 2021)

% par rapport à 2021

- Parcours de Lussac-les-Châteaux : **7 928** + 35,66 %
- Parcours de Valdivienne : **6 288** + 26,16 %
- Parcours de Montmorillon¹ : **5 772**+ 107,62 %
- Parcours d'Availles-Limouzine : **5 112** + 16,07 %
- Parcours de Saint-Savin/Saint-Germain² : **4 612** - 8,70 %
- Parcours de L'Isle Jourdain/Le Vigeant : **4 036** + 42,31 %
- Parcours de Lathus-Saint-Rémy : **3 692** + 6,33 %
- Parcours de Brigueil-le-Chantre : **3 116** + 32,26 %
- Parcours de Saint-Pierre-de-Maillé / La Bussière : **2 400**

Numérique

| | | | |
|---------------|---------------|-----------------------------|---------------------------------|
| Nbre de posts | Nbre de posts | Nbre de connexions site web | Nbre de pages vues site web SVP |
| | | | |
| 115 | 103 | 56 505 | 140 221 |

Top 5 des pages les plus consultées par les visiteurs du site web (version en français)

- 1 Randonnées
- 2 Manifestations
- 3 Roc d'Enfer
- 4 Brochures
- 5 Plans d'eau et baignade

Bilan CO₂



Déplacements professionnels de l'équipe **5 192 kg de CO₂ émis soit 28 450 km**

1. Parcours ouvert sur une plus longue période en 2022 en raison de détériorations fréquentes de la cache en 2021.
2. Parcours fermé temporairement en été 2022 en raison d'un acte de vandalisme.

Culture

- La CCVG souhaite favoriser une culture de qualité pour tous et accessible à chacun sur tout le territoire. Elle soutient les artistes locaux et la diffusion par l'intermédiaire des différents fonds et aides aux projets.
- Le fonds d'aide culturel : 28 communes bénéficiaires pour soutenir l'organisation d'une ou plusieurs manifestations culturelles professionnelles pour un montant total de **18 942 €**.
- L'aide au projet « festivals de musique » a rencontré un réel succès, confirmant le dynamisme du territoire et permettant une diversité des propositions : 18 festivals de musique organisés par des communes ou des associations subventionnés pour un montant total de **50 169 €**.
- Le fonds de soutien à la création artistique (créé en 2022) : 3 artistes professionnels installés sur le territoire soutenus pour un montant de **3 000 €**.
- Le fonds d'aide aux transports scolaires vers les lieux culturels : 22 écoles (19 communes différentes) pour 78 sorties vers les sites culturels du territoire pour un montant de **4 814 €**.
- L'aide au projet « écoles de musique » a bénéficié à la MJC 21 et à l'École de musique et des arts de l'intercommunalité du Val de Gartempe (EMIG) pour un montant de **1 810 €**. L'aide a favorisé la mise en place de projets touchant les jeunes et valorisant les pratiques collectives.
- Par ailleurs, 4 écoles de musique du territoire (l'EMIG et l'Association musicale montmorillonaise (AMM) à Montmorillon, la MJC 21 à Lussac-les-Châteaux et la MJC Champ Libre à L'Isle-Jourdain) ont bénéficié d'un soutien au fonctionnement pour un montant total de **17 174 €**.
- La MJC Claude Nougaro pour l'organisation du Printemps des Cartes a reçu un soutien de **4 000 €**.

Les fonds d'aide et soutiens aux structures **204 947 €**

Le fonds patrimoine destiné aux communes a permis de soutenir 10 dossiers de restauration pour un montant de **15 267 €**

Le fonds de transport pour la visite de l'Abbaye de Saint-Savin a bénéficié à 4 écoles, 11 classes et 218 élèves pour un montant de **960 €**

La convention pluriannuelle 2022-2026 avec l'Ecomusée du Montmorillonais La subvention annuelle s'élève à **20 000 €**

Établissement public de coopération culturelle (EPCC) Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe et vallée des fresques. La CCVG est membre fondateur de l'EPCC et à ce titre participe annuellement à hauteur de **168 720 €**

LES CONVENTIONS

La CCVG a signé en 2021 une convention pour le déploiement des ressources numériques « Lire en Vienne » avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne, elle s'engage à hauteur de **6 150 €**.

En 2022, la CCVG a signé une convention pour la diffusion culturelle sur le territoire avec La Bouilit'. Cette convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens permet un soutien à l'association à hauteur de **38 850 €**.

Le montant global attribué en 2022 s'élève à **144 909 €**, réparti comme suit :

101 325 € attribué aux associations du territoire

37 434 € attribué aux communes

6 150 € pour la convention avec le Département



Les demi-frères Grumaux
Juin 2022 – Bouresse.
© La Bouilit'

Le service Sports Loisirs de la CCVG a connu une année riche en 2022.

La fréquentation des piscines a été importante et de nombreux projets ont émergé en lien avec le projet de territoire et d'autres dispositifs comme le Contrat Local de Santé.

Dans la continuité de 2021, ont été reconduits :

- Le pass Multi-Piscines au tarif de 45€, permettant un accès illimité aux 4 centres aquatiques communautaires durant la saison estivale (de 8 à 17 ans)
- Le tarif social à 2€ réservé aux étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emploi et personnes en situation de handicap (sur présentation d'un justificatif en caisse)

Les différents projets développés

1^{re} édition de Sportez-Vous Bien : 650 personnes ont participé durant les 14 dates de l'opération. Cela a permis au public de s'initier gratuitement à des activités sportives, portées pour la plupart par des associations de notre territoire Vienne & Gartempe.

Journées scolaires : avec de nombreux partenaires le service a coordonné deux journées sportives :

- L'une en avril concernant plus de 300 lycéens et jeunes de l'Institut médico-éducatif, des établissements de Montmorillon avec pour thème « les différences dans le sport ».
- L'autre en juin sur le thème des jeux olympiques où 300 primaires et 6^{es} du territoire ont pu découvrir une multitude d'activités sportives.
- Tour de l'avenir : la CCVG a eu la chance d'accueillir sur son territoire une étape du tour de l'avenir cycliste avec une arrivée à La Trimouille.
- Dispositif PEPS (prescription d'exercice physique pour la santé) : les Sports Loisirs et Santé de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ont travaillé conjointement sur le développement du sport santé sur la CCVG en mettant en place, en partenariat avec le Comité régional dynamique et sportif (CROS), une formation pour les encadrants associatifs du territoire. En 2023, le lancement officiel du dispositif aura lieu en partenariat avec les associations locales, les professionnels de santé et Sport Santé 86, coordonnateur départemental.
- Trophée des 3 ponts en Vienne & Gartempe : en 2022, le service a travaillé en partenariat avec les associations de course à pied du territoire pour mettre en place un challenge sur l'année 2023 permettant aux coureurs effectuant les 3 courses (Montmorillon, Lathus-Saint-Rémy et Montmorillon) de pouvoir prétendre à des lots supplémentaires. Le mois d'octobre 2023 sera le rendez-vous de la 1^{re} soirée de récompenses de ce trophée à L'Isle-Jourdain.

Fréquentation des différents centres aquatiques communautaires

43 158 personnes

| | |
|--------------|--------|
| Montmorillon | 33 783 |
| Saint-Savin | 4 833 |
| Gouëx | 4 542 |

Mise en place régulière de la structure gonflable durant les vacances scolaires sur le centre aquatique de l'Allochon.



Attribution de subvention aux associations sportives

Le service a mis en place un règlement d'attribution des subventions aux associations sportives.

Sur les 24 demandes reçues, 16 associations ont obtenu un soutien financier pour un montant global alloué de **34 919,56 €**.

Fonds de transports à caractère sportif

En 2022, le service a attribué **15 756,41 €** à 31 communes en tenant compte du règlement des fonds de transports à caractère sportif.

Changement des membranes et lampes subaquatiques de la piscine communautaire de l'Allochon à Montmorillon

Fin 2022, les travaux de changement des membranes et des lampes subaquatiques ont débuté.

Coût d'opération sans maîtrise d'œuvre : **132 206,84 € HT**.

Le chantier s'est terminé en février 2023.

Convention territoriale globale

Pour rappel, la Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Le 4 février 2021, un accord cadre a été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF 86) afin d'évaluer la CTG 2017-2020 et de travailler sur la nouvelle CTG 2021/2025. Pour donner suite au départ du responsable du pôle cadre de vie, chargé de coopération de la CTG, c'est le nouveau chef de service qui a pris l'intérim sur cette mission. Un comité de pilotage a eu lieu en février.

Bons-vacances Centre de plein air Lathus



- **123 bons utilisés** par des enfants de 6 à 17 ans, pour un camp d'été d'une semaine
- **41 communes** ont apporté une participation complémentaire
- Coût de l'action : **11 600 €**
(CCVG : 6 150 € et communes 5 450 €)

Fonds de transport des intervenants dans le cadre des temps d'activités périscolaires

- 16 communes ont bénéficié d'une aide totale de **6 069,02 €**
- 97 activités différentes ont été pratiquées par les élèves
- 25 prestataires ont animé les temps d'activités périscolaires (TAP)

BAFA de territoire

Mise en place des 1^{res} sessions de formation au CPA Lathus, encadrées par les Francas et l'AROEVEN : 21 stagiaires dont 18 du territoire en base et 20 stagiaires dont 13 du territoire en approfondissement. Ce projet est soutenu par la CAF de la Vienne et la MSA Poitou.

Accueil intercommunal de Valdivienne (AJIV)



Augmentation de la fréquentation d'environ 30 % (37 à 45 inscrits)

Sur l'année 2022 :

- Séjour en Vendée avec la MJC 21 ; rencontres avec la MJC 21 (sports, soirée, tournoi lasergame...)
- Création du bonhomme carnaval sur demande de la mairie de Valdivienne
- 3 chantiers jeunes en collaboration avec la Mairie sur différents thèmes (création de boîtes à livres, aide au rangement de l'école, création de palissades médiévales)
- Un chantier jeune sur la création de mobilier pour le festival Art'caciux qui est géré par l'association de la commune
- Proposition d'activité type karting, paintball, lasergame...
- Investissement des jeunes dans des projets portés par eux-mêmes (préparation d'un séjour)

Maison Bleue

Fréquentation 2022

| | -6 ANS | +6 ANS | 3/5 ANS | 6/7 ANS | 8/11 ANS | TOTAL |
|-------|--------|--------|---------|---------|----------|------------|
| Total | 192 | 289 | 186 | 166 | 142 | 975 |

Parmi les moments les plus forts, il ressort pour l'ensemble des groupes, la création et la représentation du spectacle cabaret qui a clôturé le mois de juillet ainsi que la sortie à Center Parc Aquamundo.

3/6 ans

- Visite du zoo de la haute touche
- Thèmes : land art, histoire de la sorcière
- Enquête sur la disparition des instruments du groupe ABBA
- Les émotions (*vice versa*) ont très bien fonctionné

6/7 ans

- Décoration de la salle avec les enfants
- La remise en place des temps en commun avec les autres groupes... goûters partagés, spectacle, grands jeux
- Loto de Noël
- Intervenants extérieurs

8/11 ans

- Rencontre intergénérationnelle en partenariat avec Rebeb autour du graph
- Différentes passerelles mises en place avec l'AJIV (activités sportives, course orientation, cuisine)
- Différentes sorties (nature, randonnée gourmande, piscine...)

La CCVG coordonne le contrat local de santé (CLS) signé en 2018 qui se décline en 6 axes thématiques. Dans chaque axe, des actions de promotion des dispositifs portés par les partenaires du territoire ou institutionnels sont réalisées, comme, par exemple :

- La promotion de la plateforme de répit des aidants, des actions « parentalité » des différents services de la petite enfance
- La participation à différents événements comme le forum sécurité routière et la matinale de la santé organisées par la MSA Services Poitou

Le service santé participe aux réseaux territoriaux et départementaux sur les thèmes des violences conjugales, du dépistage des cancers, de l'aide alimentaire...



D'autres actions sont portées directement par le service Santé : mise à jour de l'annuaire Santé-Social

Organisation de rencontre d'acteurs « Précarité sociale et santé, faire ensemble au plus près des territoires »

Animation sur le marché et à l'Hôpital dans le cadre de Mars Bleu



- Conventionnement avec l'association Sport Santé 86 pour le déploiement d'une antenne Maison Sport Santé sur le territoire en lien avec le service Sports Loisirs de la CCVG
- Conventionnement avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles pour la délocalisation de permanences mensuelles à Montmorillon

En complément de ces axes de prévention et promotion de la santé, des actions favorisant l'accès aux soins sont menées. En 2022, la CCVG a :

- Achevé les travaux de la nouvelle maison de santé (MSP) à Verrières
- Lancé la consultation pour la construction d'une 5^e MSP à Valdivienne
- Accompagné les professionnels pour l'élaboration de projets de santé
- Élargi les conditions d'attribution de la prime à l'installation pour les professionnels de santé sur le territoire (chirurgien-dentiste, ergothérapeute, infirmier de pratiques avancées, masseur kinésithérapeute, médecin spécialiste ou généraliste, orthophoniste, orthoptiste, psychomotricien, sage-femme). Le montant d'aide initial de 5 000 € est dorénavant de **7 000 €** pour toute nouvelle installation sur le territoire. 5 professionnels en ont bénéficié :
 - 2 médecins généralistes à Availles-Limouzine et à Usson-du-Poitou
 - 2 chirurgiens-dentistes à Montmorillon
 - 1 orthophoniste à Valdivienne



À leur demande, 8 professionnels ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Afin de présenter le territoire et les perspectives d'installation, le travail de promotion a été renouvelé :

- en participant à des événements à destination des futurs professionnels de santé
- en accompagnant des étudiants dans leur futur projet d'installation, en partenariat avec le Département de la Vienne

Enfin, dans la perspective du renouvellement du CLS, un bilan de la contractualisation et une définition des prochains objectifs sont en cours. Plusieurs actions ont été conduites pour alimenter la réflexion :

- Des enquêtes auprès des élus et des acteurs en octobre 2022
- Des questionnaires distribués lors d'événements locaux
- Et un séminaire « acteurs du territoire » en décembre 2022 ayant réuni 40 participants

Le service communication est garant de l'identité interne et externe de la communauté de communes. Il réalise des actions pour faire connaître les projets et réalisations de la CCVG et apporte soutien et relai à la communication de la collectivité.

Lancement de l'Affiche Hebdo édition Vienne & Gartempe



Lancé en mars 2022 sur le modèle de l'Affiche Hebdo Vienne, ce mensuel gratuit recense les sorties et loisirs sur le territoire de la Communauté de communes Vienne & Gartempe.

Les organisateurs d'événements culturels, sportifs ou de loisirs, rentrent leurs données sur la plateforme OpenAgenda dans les catégories

Spots-Loisirs, Sorties, Expo, Jeune Public, avant le 15 de chaque mois pour la programmation du mois suivant (par exemple : les informations le 15 mai pour la parution du mois de juin). La catégorie Jeune Public propose une chronique littérature jeunesse préparée chaque mois par une médiathèque du territoire. Ces données sont extraites par la CCVG pour créer le magazine papier. Elles sont synchronisées avec le site de la CCVG et le site de l'office de tourisme Sud Vienne Poitou et sont diffusées sur les bornes numériques de La Trimouille, La Bussière, Moulismes, Availles-Limouzine, Usson-du-Poitou et L'Isle-Jourdain. Il est possible de réserver des encarts publicitaires gérés pour partie par une régie publicitaire et par la CCVG.

Événementiel

- Tour de l'Avenir (août)
- Historic tour (septembre)
- Championnat de France de Drift (octobre)
- Inaugurations (octobre-novembre)
- 1^{re} pierre de la Zone d'Activité de La Barre (décembre)

Présence digitale

Le service communication anime :

- Des comptes sur les réseaux sociaux : une page Facebook, un compte Instagram et un profil LinkedIn sur lequel une campagne digitale « Super doc » est conduite par la filiale dédiée du groupe NRJ et suivie en lien avec le service Santé
- Une chaîne YouTube pour les vidéos
- Un site internet qui regroupe les actions de la CCVG et les documents légaux
- Des écrans dynamiques
- Les fiches Google de 12 établissements

Gestion

- Marché d'impression
- Marché Affiche Hebdo
- Accord-cadre La Poste :
- Subvention de Radio Agora
- Mutualisation avec l'EPCC pour la création graphique

Communication institutionnelle

- Affiches, flyers, dépliants, PLV, signalétique, papeterie, sets de table, cartes de vœux, invitations, bons vacances
- Revue de presse hebdomadaire
- Lettre d'information hebdomadaire
- Relations presse
- Gestion de matériel sérigraphié empruntable par les communes qui le souhaitent
- 3 bulletins d'information communautaire/an
- 2 lettres Rivières Info/an
- Rapport d'activité annuel

Statistiques des réseaux sociaux

 **Facebook**
2642 followers

Audience :
Femmes 64,90 %
Hommes 35,10%

 **Instagram**
927 followers

- Audience : Femmes 59,1 %
Hommes 40,8 %
- La moyenne d'âge de ces derniers est de 35-44 ans
- Les posts qui récoltent le plus d'engagement sont les photos prises sur des événements ou les vidéos
- 197 publications en 2023 (62 en 2021)

 **LinkedIn**
730 abonnés

Organisation de petits déjeuners

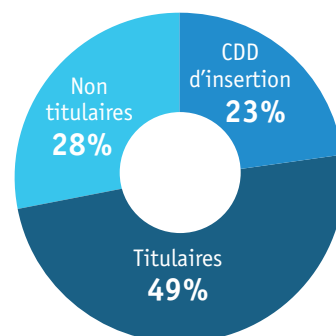
Fin 2022, le Président et la CCVG ont organisé 10 petits déjeuners afin d'aller à la rencontre des élus des communes du territoire. Ils ont permis de faire remonter des problématiques et des demandes individuelles ou collectives.



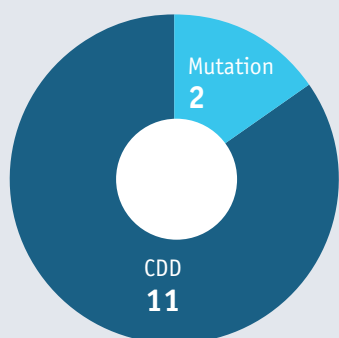
Gestion des personnels

Au 1^{er} janvier 2023, la CCVG comptait 136 agents répartis de la façon suivante :

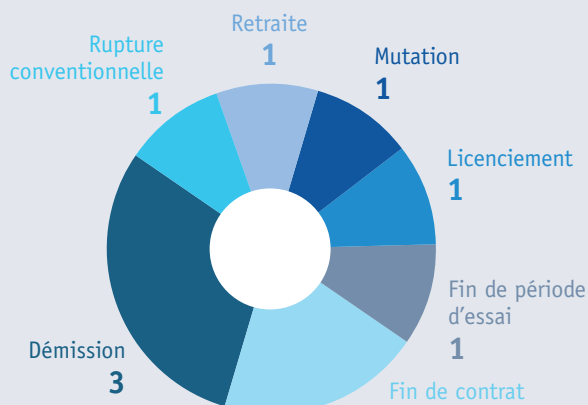
| ÂGE | 63-67 | 58-62 | 53-57 | 48-52 | 43-47 | 38-42 | 33-37 |
|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Femmes | 2 | 2 | 10 | 9 | 13 | 5 | 7 |
| Hommes | 0 | 5 | 9 | 5 | 6 | 5 | 5 |



Mouvement de personnels en 2022



Entrées



Sorties

Actualités marquantes en ressources humaines

- Dans la continuité de la mise en place des lignes directrices de gestion, la revue du régime indemnitaire a été menée à bien en 2022. L'ensemble des catégories d'agent a été revalorisée permettant une meilleure équité entre filière et agent.
- Pour obtenir une meilleure transversalité au sein des services de la CCVG, pour sécuriser les compétences présentes et pour mieux répondre aux enjeux actuels, une revue de l'organigramme a été effectuée : des postes de Directeur Général Adjoint ont été créés et des compétences internes ont été réallouées à l'intérieur des services pour de meilleures synergies.
- La réflexion concernant la structuration du chantier d'insertion poursuit son cours : afin d'assurer un encadrement encore plus professionnel auprès des agents en situation d'insertion, le service bénéficiera à terme d'un encadrement dédié.
- Une offre de service de secrétaire de mairie remplaçante a été mise en place. Après une période de formation en interne au sein de la Communauté de communes Vienne & Gartempe, en externe auprès du Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale et en immersion auprès de mairies, plusieurs collectivités ont fait appel à ce service pour faire face à des besoins urgents de remplacement.
- La CCVG a travaillé en étroite collaboration avec le service de la médecine préventive du centre de gestion 86 pour accompagner des agents à la reprise d'une activité à la suite d'un long congé maladie.
- Le comité technique s'est réuni 7 fois en 2022.

Formation

En 2022, les agents de la CCVG ont bénéficié de 264 jours de formation avec une proportion notable du nombre de jours de formation en distanciel. Ces derniers représentent près de 30% du nombre total de jour en formation.

Prévention

Actions du Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail comprend un collège des représentants du personnel avec 4 membres titulaires et 4 membres suppléants et un collège des représentants des élus avec 4 membres titulaires et 4 membres suppléants. Il a été convoqué 5 fois en 2022.

AUTRES ACTIONS DE PRÉVENTION

Le projet majeur à lancer pour 2022 concernant la prévention est la préparation à l'intégration des risques psychosociaux au Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Avec le support de la cellule conseil en organisation du centre de gestion 86, les premières réunions d'avant-projet ont pu se dérouler au cours du 1^{er} semestre 2022 avec comme objectif un lancement au cours du 1^{er} trimestre 2023 et un déploiement lors du 2nd semestre 2023.

Le service Politiques contractuelles est en charge de l'élaboration et du suivi des contrats de financement avec les partenaires institutionnels pour le développement du territoire.

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement des contrats avec les partenaires financiers :

- Négociation avec la Région pour le nouveau contrat de développement et de transition 2023-2025 à l'échelle du Sud-Vienne
- Mise en place du Volet ACTIV 2 du département de la Vienne pour 2022-2026
- Réponse à l'Appel à Candidature Interfonds Européens 2021-2027. Cette candidature a été acceptée à l'échelle Sud-Vienne en décembre 2022

Les contrats en cours

Programme LEADER 2014-2020 : obtention d'une enveloppe de transition de 251 593 € portant le montant total du programme à **1 769 704 €**. Réception des dernières demandes d'aides complètes en décembre 2022 soit :

- 67 dossiers déposés
- 55% de paiements réalisés
- Dernières conventions en 2023, derniers paiements en 2024



Création d'un gîte de groupe à Saint-Maixent-le-Petit (commune de Haims) : financements LEADER et Région



Rénovation de l'épicerie sociale de la MJC Nougaro à Montmorillon : financements LEADER et Région.



Programme Interfonds 2021-2027 : 2022 a été l'année de réflexion et de concertation entre les élus, équipes techniques et acteurs locaux, pour écrire la candidature à l'échelle du Sud-Vienne (CCVG et CCCP). La dotation se répartit de la façon suivante : **1 761 300 €** du FEDER et **1 368 785 €** de LEADER pour une dotation globale de **3 130 085 €** sur la période 2021-2027 (démarrant en 2023).

Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) : le contrat avec l'État a été signé en novembre 2021. Suite à sa signature, un recensement des projets a été fait auprès de communes :

- Environ 80 projets recensés, examinés par un groupe de travail afin de définir leur compatibilité avec le CRTE et 37 projets retenus au titre de la maquette 2022
- Ces projets pourront prétendre aux fonds État DETR et DSIL de façon prioritaire

Contrat de développement et de transition 2023-2025 : renouvellement de la contractualisation avec la Région, avec 3 grands axes stratégiques :

- Préserver et valoriser les ressources locales au bénéfice d'un développement territorial vertueux et favoriser les dynamiques de transitions
- Renforcer l'attractivité économique du territoire
- Renforcer le maillage territorial entre les différentes centralités, la cohésion du territoire et son identité

ACTIV'2 2022-2026 : l'enveloppe, dotée de **1 714 400€**, est dévolue à la CCVG pour le soutien aux opérations intercommunales ou supracommunales :

- Il n'y a plus de contrat formel. La sélection des projets se fait en coordination entre les élus CCVG et les conseillers départementaux du territoire, ainsi qu'avec la vice-présidente du Département en charge des territoires
- 2022 a été une année de recensement des projets. 2023 permettra d'en sélectionner un certain nombre

Le service suit actuellement le calendrier d'une centaine de conventions financières passées avec les partenaires, en lien avec le service comptabilité et les différents services de la CCVG.

D'autre part, le service assure, au-delà de la contractualisation avec les partenaires financiers, le suivi de chacun des programmes concernés, mais apporte aussi un conseil et une veille sur les possibilités de financements aux porteurs de projets potentiels, que ce soient les services de la CCVG, les communes ou les autres porteurs de projets du territoire.

Au sein du Pôle administration générale, ce service transversal apporte, dans des domaines variés, son expertise aux autres services de la Communauté de communes et aux communes membres. 3 agents composent le service : une responsable, une rédactrice chargée de la commande publique et une assistante.

Réalisations des affaires juridiques

En 2022, le service a effectué plus de 200 consultations juridiques dont 40% pour les communes membres, l'EPCC de l'Abbaye de Saint-Savin et l'Office de tourisme Sud Vienne Poitou. Les sujets évoqués ont été variés : rédaction de convention, occupation du domaine public/privé, bail commercial, acquisition et cession de biens immobiliers/mobiliers, délibérations des instances, litiges de voisinages, chemins, etc.

Le service a continué de suivre l'ensemble des **conventions de mutualisation** : mise à disposition d'agents des services de la Communauté de communes vers les communes et inversement, et a conclu 20 nouvelles conventions.

Le service suit également l'ensemble des **dossiers d'assurances** de la collectivité au niveau administratif et financier notamment les déclarations de sinistre.

Réalisations de la commande publique

Le service est en charge des marchés publics de la collectivité, son objectif est de sécuriser les procédures de passation et de veiller à une optimisation des dépenses.

En 2022, ce sont **26 marchés** qui ont été traités par le service dont **88% pour la Communauté de communes pour un montant de :**

- 7 417 721€ HT de marchés de **travaux** attribués
- 844 265 € HT de marchés de **services** attribués
- 4 804 051€ HT de marchés de **fournitures** attribués

Les 12% restant sont ceux gérés dans le cadre de la mutualisation. En effet, le service est mis régulièrement à disposition des communes membres et d'autres organismes (EPCC Abbaye de Saint-Savin, l'Office de tourisme Sud Vienne, etc.).

LA COMMANDE PUBLIQUE EN BREF

- Les marchés de **travaux** :
 - Le programme exceptionnel de travaux de voirie
 - La réfection de 3 ouvrages d'art
 - La construction d'un hôtel d'entreprises à Montmorillon
- Les marchés de **maîtrise d'œuvre** pour les projets suivants :
 - La rénovation et l'extension du Pôle de santé de Valdivienne
 - L'extension et la réhabilitation du Centre aquatique de l'Allochon à Montmorillon
 - La restructuration et le réaménagement des espaces d'accueil de l'Espace Enfance Jeunesse Simone Veil de Montmorillon
- Les marchés de **prestations intellectuelles** :
 - L'élaboration d'un Plan paysage
 - L'étude pré-opérationnelle pour l'amélioration de l'habitat privé en Vienne & Gartempe
- Les marchés de **fournitures** :
 - L'acquisition de 5 véhicules thermiques d'occasion
 - La fourniture d'enrobé à froid
 - La fourniture de titres-restaurant pour les agents de la Collectivité et de l'Office de tourisme
 - L'achat de matériaux de carrières, de fournitures de voirie et d'émulsions bitume passés en groupement avec le SIMER

ET AUSSI...

- La passation de 2 marchés de maîtrises d'œuvre pour la réhabilitation énergétique et structurelle de l'ancien Presbytère de Pindray.
- La réhabilitation énergétique de la salle des fêtes et l'aménagement d'un gîte de groupes à Saint-Laurent-de-Jourdes.

Bilan financier 2022





La fiscalité

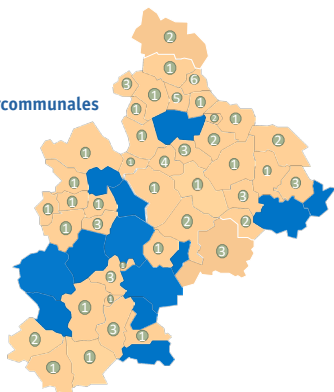
| | BASES DÉFINITIVES | TAUX | PRODUIT PERÇU |
|---|-------------------|---------|---------------------|
| Fiscalité professionnelle unique (CFE) | 32 588 257 € | 23,09 % | 7 524 629 € |
| Compensation CFE | | | 6 538 209 € |
| Foncier non bâti | 5 180 884 € | 1,72 % | 89 111 € |
| Taxe additionnelle foncier non bâti | | | 29 448 € |
| Taxe sur foncier bâti | 56 219 220 € | 4,14 % | 2 327 476 € |
| Compensation FB et FNB | | | 830 466 € |
| Taxe d'habitation (taux figé) | | 8,80 % | 748 746 € |
| Compensation fraction de TVA | | | 3 861 910 € |
| Impôt forfaitaire sur les énergies renouvelables (IFER) | | | 6 139 973 € |
| Cotisation valeur ajoutée des entreprises (CVAE) | | | 3 133 989 € |
| Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) | | | 344 194 € |
| Taxe gestion écologique des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) | | | 300 000 € |
| Prélèvement au profit du fonds de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) | | | - 279 259 € |
| Total fiscalité | | | 31 588 891 € |

Le fonds d'aide aux communes

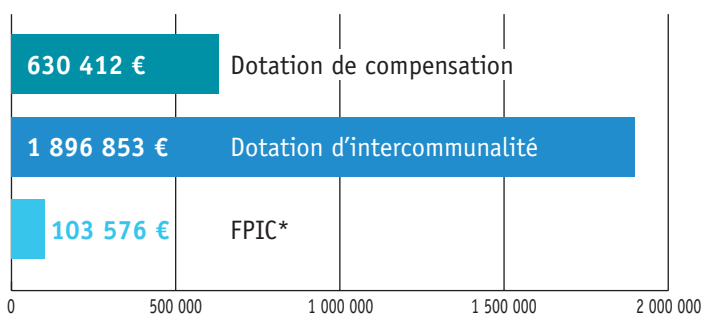
La CCVG a mis en place en 2020 un nouveau règlement d'attribution du fonds d'aide à l'investissement pour ces communes membres pour 3 années : 2020/2021 et 2022. En 2022, 78 dossiers ont été subventionnés pour 41 communes :

Fonds de concours 2022 Aide aux opérations communales et intercommunales

-  445 527 € attribués
-  78 dossiers déposés et instruits
-  41 communes bénéficiaires en 2022
-  Nombre de dossiers par commune



Les dotations



Total : 2 630 841 €

* En 2022, l'ensemble intercommunal (communes + CCVG) a été prélevé pour un montant de 1 078 084 € et a reçu un versement de 1 181 660 € ce qui donne un reversement au profit du bloc communal en 2022 de 103 576 €.

Le compte administratif 2022

1 budget général : CCVG

8 budgets annexes :

- CCVG Services Techniques (Infrastructures et emplois verts)
- Ventes (ensemble des opérations réalisées pour le compte d'entreprises)
- Locations (Maisons et pôles santé, Gendarmerie Lussac-les-Châteaux, hôtels d'entreprises...)
- Circuit du Val de Vienne
- Île aux Serpents
- Terrains d'aviation (Availles-Limouzine)
- ZA diverses (ensemble des zones d'activités)
- Collecte et gestion des déchets

1 budget autonome :

- Ombrières (Maison des Services)

| | DÉPENSES | RECETTES |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| CCVG | 45 212 126 € | 60 085 030 € |
| Ventes | 2 261 112 € | 933 760 € |
| Locations | 1 607 831 € | 1 446 534 € |
| Circuit Val-de-Vienne | 736 340 € | 950 690 € |
| Île aux serpents | 17 535 € | 29 163 € |
| Terrain aviation | 15 813 € | 23 198 € |
| ZA diverses | 8 556 242 € | 8 608 535 € |
| Collecte et gestion déchets | 4 580 762 € | 4 954 702 € |
| CCVG services techniques | 3 412 133 € | 3 749 616 € |
| Ombrières | 236 901 € | 273 675 € |



La Communauté de communes Vienne & Gartempe remercie ses partenaires



CONTACTS

6, rue Daniel Cormier BP 20017
86502 MONTMORILLON
Tél : 05 49 91 07 53
Mail : contact@ccvg86.fr

Rejoignez-nous :



Toute l'information de votre Communauté de communes sur :
www.vienneetgartempe.fr